



Direct Energie

**Comptes consolidés
au 31 décembre 2013**

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT	4
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	5
ETAT DE SITUATION FINANCIERE	6
ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7
TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE	8
INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DIRECT ENERGIE	9
NOTE 1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	9
NOTE 2. COMPARABILITE DES EXERCICES	26
NOTE 3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	27
NOTE 4. PRINCIPALES VARIATIONS DE PERIMETRE	28
NOTE 5. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	29
NOTE 6. COUTS DES VENTES	29
NOTE 7. CHARGES DE PERSONNEL	29
NOTE 8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	30
NOTE 9. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX VARIATIONS DE PERIMETRE	31
NOTE 10. RESULTAT FINANCIER	32
NOTE 11. IMPÔTS	33
NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION	35
NOTE 13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36
NOTE 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38
NOTE 15. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	39
NOTE 16. STOCKS	40
NOTE 17. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	40
NOTE 18. AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS	41
NOTE 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	41
NOTE 20. CAPITAUX PROPRES	42
NOTE 21. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS	44
NOTE 22. PROVISIONS	47
NOTE 23. CONTRATS DE LOCATIONS-FINANCEMENT	49
NOTE 24. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	50
NOTE 25. AUTRES PASSIFS COURANTS	50

NOTE 26. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	50
NOTE 27. ACTIFS CLASSES COMME DETENUS EN VUE DE LA VENTE	62
NOTE 28. INFORMATIONS SECTORIELLES	62
NOTE 29. ENGAGEMENTS HORS BILAN	64
NOTE 30. PARTIES LIEES	66
NOTE 31. REMUNERATION DES DIRIGEANTS	67
NOTE 32. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	67
NOTE 33. EVENEMENTS POST CLOTURE	67
NOTE 34. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	68

COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	Note	2013	2012
Chiffre d'affaires hors Energy Management		760 228	590 361
Marge sur l'activité d'Energy Management		3 081	361
Produits des activités ordinaires	5	763 309	590 722
Coûts des ventes	6	(650 791)	(488 152)
Marge brute		112 519	102 570
Charges de personnel	7	(24 712)	(24 021)
Autres produits et charges opérationnels	8	(49 472)	(52 649)
Amortissements		(26 552)	(30 863)
Résultat Opérationnel Courant		11 783	(4 964)
Cessions d'actifs non courants		(4 517)	34
Pertes de valeur sur actifs non courants		(267)	(985)
Produits et charges liés aux variations de périmètre		-	(8 405)
Résultat Opérationnel		6 999	(14 319)
Coût de l'endettement financier net		(1 528)	(3 419)
Autres produits et charges financiers		(36)	(92)
Résultat financier	10	(1 564)	(3 511)
Impôt sur les sociétés	11	189	278
Quote part de résultat net des sociétés mises en équivalence	15	(27)	21 560
Résultat net des activités poursuivies		5 597	4 007
Résultat net des activités abandonnées	27	-	531
Résultat Net		5 597	4 538
dont Résultat net part du Groupe		5 738	4 691
dont Résultat net part des minoritaires		(141)	(153)
Résultat par action	12	0,15	0,14
Résultat dilué par action	12	0,14	0,14
Résultat par action des activités poursuivies	12	0,15	0,12
Résultat dilué par action des activités poursuivies	12	0,14	0,12
Résultat par action des activités abandonnées	12	-	0,02
Résultat dilué par action des activités abandonnées	12	-	0,02

Les données 2012 comprennent les entités du périmètre ex-Direct Energie ainsi que la contribution de Poweo et de ses filiales à compter du 11 juillet 2012, date de la fusion entre Direct Energie et Poweo. Les données 2013 correspondent aux comptes du nouveau périmètre du Groupe.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

	31-déc-13			31-déc-12		
	Total	Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle
<i>En milliers d'euros</i>						
Résultat net	5 597	5 738	(141)	4 538	4 691	(153)
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
<i>Impact impôts différés</i>	-	-	-	-	-	-
Couverture de flux de trésorerie	3 074	3 074	-	7 943	7 943	-
<i>Impact impôts différés</i>	-	-	-	-	-	-
Quote-part des entreprises associées	(29)	(29)	-	69	69	-
Total éléments recyclables	3 044	3 044	-	8 012	8 012	-
Pertes et gains actuariels	-	-	-	-	-	-
<i>Impact impôts différés</i>	-	-	-	-	-	-
Total éléments non recyclables	-	-	-	-	-	-
Résultat Global	8 641	8 782	(141)	12 550	12 704	(153)

Les données 2012 comprennent les entités du périmètre ex-Direct Energie ainsi que la contribution de Poweo et de ses filiales à compter du 11 juillet 2012, date de la fusion entre Direct Energie et Poweo. Les données 2013 correspondent aux comptes du nouveau périmètre du Groupe.

ETAT DE SITUATION FINANCIERE

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31-déc-13	31-déc-12
Autres immobilisations incorporelles	13	45 937	57 559
Immobilisations corporelles	14	8 118	13 411
Participations dans les entreprises associées	15	4 942	4 998
Instruments financiers dérivés non courants	26	9 620	33
Autres actifs financiers non courants	26	5 764	5 017
Autres actifs non courants	18	1 565	-
Impôts différés actifs	11	6 493	1 815
Actifs non courants		82 440	82 834
Stocks	16	11 206	14 746
Clients et comptes rattachés	17	126 254	124 868
Instruments financiers dérivés courants	26	6 596	3 288
Autres actifs financiers courants	26	5 404	4 463
Autres actifs courants	18	9 258	13 427
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	30 428	58 271
Actifs courants		189 145	219 061
TOTAL ACTIF		271 585	301 895
Capitaux propres - part du groupe		33 906	19 510
Participations ne donnant pas le contrôle		787	927
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20	34 692	20 437
Provisions non courantes	22	564	425
Instruments financiers dérivés non courants	26	7 836	2 008
Autres passifs financiers non courants	26	324	127
Autres passifs non courants		1 028	143
Impôts différés passifs	11	4 566	1 104
Passifs non courants		14 317	3 807
Provisions courantes	22	5 077	8 760
Fournisseurs et comptes rattachés	24	104 169	103 560
Instruments financiers dérivés courants	26	15 878	10 848
Autres passifs financiers courants	26	2 679	49 163
Autres passifs courants	25	94 773	105 320
Passifs courants		222 576	277 651
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		271 585	301 895

Les données 2012 comprennent les entités du périmètre ex-Direct Energie ainsi que la contribution de Poweo et de ses filiales à compter du 11 juillet 2012, date de la fusion entre Direct Energie et Poweo. Les données 2013 correspondent aux comptes du nouveau périmètre du Groupe.

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves consolidées et résultat	Variations de juste valeur	Actions propres	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2011	9 818	154 219	(160 001)	(15 079)	(1 347)	(12 390)	275	(12 115)
Résultat net	-	-	4 691	-	-	4 691	(153)	4 538
Autres éléments du résultat global	-	-	-	8 012	-	8 012	-	8 012
Résultat global	-	-	4 691	8 012	-	12 704	(153)	12 550
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	800	800
Exercice d'options	41	383	122	-	-	546	-	546
Achats/ventes d'actions propres	-	-	-	-	(3 065)	(3 065)	-	(3 065)
Acquisition Poweo	3 017	842	37 876	(1 455)	(18 552)	21 728	-	21 728
Conversion en actions Poweo	(8 219)	(128 979)	132 974	-	4 224	-	-	-
Autres variations de périmètre	-	-	518	(531)	-	(13)	6	(7)
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31/12/2012	4 657	26 465	16 181	(9 052)	(18 740)	19 510	928	20 438
Résultat net	-	-	5 738	-	-	5 738	(141)	5 597
Autres éléments du résultat global	-	-	-	3 045	-	3 045	-	3 045
Résultat global	-	-	5 738	3 045	-	8 783	(141)	8 642
Exercice d'options	105	4 019	1 486	-	-	5 610	-	5 610
Achats/ventes d'actions propres	-	-	-	-	3	3	-	3
Annulation d'actions propres	(754)	(25 490)	7 596	-	18 648	(0)	-	(0)
Capitaux propres au 31/12/2013	4 008	4 994	31 001	(6 008)	(90)	33 905	787	34 692

Les données 2012 comprennent les entités du périmètre ex-Direct Energie ainsi que la contribution de Poweo et de ses filiales à compter du 11 juillet 2012, date de la fusion entre Direct Energie et Poweo. Les données 2013 correspondent aux comptes du nouveau périmètre du Groupe.

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Résultat Net Consolidé	5 597	4 538
Charges / Produits d'impôts différés	(1 216)	(278)
Résultat financier	1 564	3 511
Résultat Avant Impôt et Intérêts financiers	5 945	7 771
Amortissements	25 178	30 863
Pertes de valeurs	271	985
Provisions	(3 299)	(191)
Effets de périmètre et autres résultats de cession	-	7 941
Dépenses liées aux paiements fondés sur des actions	1 491	(1 393)
Variation des impôts différés sans impact résultat	-	(9)
Variation de juste valeur des instruments financiers	1 043	5 694
Autres éléments financiers sans effet de trésorerie	6 681	(92)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(2)	(21 560)
Eléments sans effets sur la trésorerie	31 363	22 240
Variation du besoin en fonds de roulement	(4 574)	(21 360)
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	32 734	8 652
Acquisitions d'immobilisations	(15 063)	(10 233)
Cessions d'immobilisations	83	-
Variation des dépôts et cautionnements	(1 997)	35 552
Cessions de parts de sociétés non intégrées globalement	-	11 040
Acquisition de titres disponibles à la vente	0	(209)
Cession de titres disponibles à la vente	-	740
Acquisition de filiale et fusion, sous déduction de la trésorerie acquise	-	48 971
Perte de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie acquise	-	(2 374)
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités d'investissement	(16 977)	83 487
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	4 124	424
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle	-	800
Actions propres	3	(3 066)
Produits de l'émission d'emprunts	2 572	728
Remboursement d'emprunts	(48 771)	(33 121)
Intérêts financiers versés	(2 107)	(4 287)
Intérêts financiers reçus	579	868
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de financement	(43 600)	(37 655)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(27 843)	54 483
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	58 271	3 788
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	30 428	58 271

Les données 2012 comprennent les entités du périmètre ex-Direct Energie ainsi que la contribution de Poweo et de ses filiales à compter du 11 juillet 2012, date de la fusion entre Direct Energie et Poweo. Les données 2013 correspondent aux comptes du nouveau périmètre du Groupe.

INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DIRECT ENERGIE

Direct Energie (la Société) est une société anonyme de droit français, enregistrée en France. Le siège du Groupe est domicilié au 2bis rue Louis Armand à Paris 75015, France et ses titres sont cotés sur la bourse de Paris (compartiment Alternext).

Direct Energie couvre tous les métiers de la chaîne de valeur de l'énergie, intervenant sur la production d'électricité, la fourniture et la distribution d'électricité et de gaz naturel, garantissant ainsi un développement équilibré et pérenne du Groupe. Direct Energie est le 3^{ème} fournisseur d'électricité et de gaz en France.

Le Groupe est issu de la fusion, approuvée le 11 juillet 2012, entre les sociétés Direct Energie et Poweo. La fusion-absorption de Direct Energie par Poweo a été comptabilisée comme l'acquisition du groupe Poweo par le groupe Direct Energie. En conséquence, les états financiers historiques du nouveau groupe Direct Energie présentés à titre de comparatif sont les états financiers consolidés du groupe Direct Energie au 31 décembre 2012 (comprenant les entités du périmètre ex-Direct Energie ainsi que la contribution de Poweo et de ses filiales à compter du 11 juillet 2012).

Les comptes consolidés de Direct Energie et de ses filiales (le Groupe) sont présentés en euros arrondis au millier le plus proche, sauf indication contraire.

Le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013 en date du 27 mars 2014.

Note 1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers du groupe Direct Energie au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 sont préparés conformément aux normes comptables internationales telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2013. Ces normes internationales comprennent les normes IAS (International Accounting Standards), IFRS (International Financial Reporting Standards), et les interprétations (SIC et IFRIC).

Les normes et interprétations du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'union Européenne sont disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/legis-process_fr.htm

1.2 Evolution du référentiel comptable

Les méthodes et principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2013 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2012, à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS d'application obligatoire pour les exercices ouvert à compter du 1^{er} janvier 2013 et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe.

1.2.1 Normes et interprétations d'application obligatoires à partir du 1er janvier 2013

- Les amendements « Présentation des autres éléments du résultat global » à IAS 1 sur la distinction des éléments potentiellement reclassables en résultat de ceux qui ne le sont pas ;
- Les amendements « Transferts d'actif financiers » à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » qui doit permettre au lecteur des états financiers de comprendre le lien entre des actifs décomptabilisés pour partie seulement et la dette au passif et évaluer la nature et les risques associés à l'implication continue de l'entité dans les actifs décomptabilisés en totalité ;

En application d'IFRS 7, des informations visant à apprécier l'incidence actuelle ou potentielle des accords de compensation sont désormais présentées dans l'annexe aux comptes consolidés.

- Les amendements à IAS 12 intitulés « Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents ».
- IAS 19 révisée « Avantages du personnel » éliminant notamment la méthode du corridor et l'amortissement des coûts des services passés.
- La norme IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur » : fournit un cadre de référence sur la façon de mettre en œuvre l'évaluation à la juste valeur (mais ne change pas les circonstances dans lesquelles celle-ci doit être utilisée) ainsi que sur les informations à fournir.

L'application d'IFRS 13 n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

- L'interprétation IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert ».
- Les amendements à IFRS 1 « Hyper-inflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants » et « Prêts gouvernementaux »
- Les améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2009-2011

Le Groupe n'a pas constaté d'impact significatif sur ses comptes consolidés du fait de la mise en œuvre des normes, interprétations et amendements de normes listés ci-avant.

1.2.2 Normes adoptées par l'Union Européenne dont l'application n'est pas obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2013 et non appliquées par anticipation par le Groupe

- Les normes relatives à la consolidation proposant un modèle unique de consolidation axé sur la notion de contrôle, à savoir :
 - IFRS 10 « Etats financiers consolidés » ;
 - IFRS 11 « Accords conjoints » ;
 - IFRS 12 « Information à fournir sur les participations dans d'autres entités » ;
 - IAS 28 révisée « Participation dans des entreprises associées » ;

- Les amendements « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers » à IAS 32 « Instruments financiers : présentation » ;
- Les amendements à IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture » ;
- Les amendements à IAS 36 « Dépréciation des actifs – Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers »
- Les amendements à IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités » et IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » ;
- Les amendements à IAS 27 concernant les « Entités d'investissement »

L'impact potentiel de l'ensemble de ces normes, amendements et interprétations sur les comptes du Groupe reste en cours d'évaluation. Concernant les nouvelles normes de consolidation introduites par les normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12, le groupe considère que la nouvelle définition de la notion de contrôle ne modifiera pas de manière significative le périmètre de consolidation du Groupe.

1.2.3 Textes non adoptés par l'Union Européenne et non appliqués par anticipation par le Groupe

- La norme IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- Les amendements à IAS 19 « Régime à prestations définies – Cotisations des membres du personnel » ;
- L'interprétation IFRIC 21 « Droits ou taxes »

L'impact potentiel de l'ensemble de ces normes, amendements et interprétations sur les comptes du Groupe reste en cours d'évaluation.

1.3 Périmètre et méthodes de consolidation

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles Direct Energie exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif et sont consolidées par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Il y a présomption de contrôle exclusif lorsque la détention, directe ou indirecte, est supérieure à 50 % des droits de vote. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels exerçables à la date de clôture, y compris par une autre partie, sont pris en considération.

Les coentreprises sont les sociétés dans lesquelles Direct Energie exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint et sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence, conformément à l'option offerte par la norme IAS 31. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de telle manière que les décisions opérationnelles résultent de leur accord conjoint.

Les entreprises associées sont les sociétés dans lesquelles Direct Energie exerce une influence notable sur la gestion de la société sans en avoir le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées par la méthode de la mise en équivalence.

L'évaluation du type de contrôle est réalisée au cas par cas et repose sur une analyse du contrôle, après prise en compte des cas de présomption précisés dans les normes IAS 27, 28 et 31.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, la participation dans une coentreprise ou dans une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition dans la quote-part de l'actif net détenu attribuable au Groupe. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de la coentreprise ou de l'entreprise associée. Quand un changement est comptabilisé directement dans les capitaux propres des coentreprises ou des entreprises associées, le Groupe comptabilise sa quote-part et fournit les informations nécessaires dans le tableau des variations des capitaux propres si cela est applicable. La quote-part dans le bénéfice net des entreprises intégrées par la méthode de mise en équivalence figure dans le compte de résultat. Il s'agit de la quote-part de profit attribuable aux actionnaires de l'entité et s'entend donc après impôts et part des intérêts minoritaires dans les filiales de cette dernière.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

La liste des entités consolidées est présentée en note 34 « Périmètre de consolidation ».

1.4 Utilisation d'estimations et de jugements

L'établissement des états financiers nécessite le recours à des jugements, estimations et hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et passifs, des produits et charges de l'exercice ainsi que pour l'évaluation des aléas positifs et négatifs existant à la date de clôture. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes à la date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

Les hypothèses au titre desquelles le Groupe a recours à des estimations et jugement sont principalement les suivantes :

- l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et passifs repris dans le cadre de regroupement d'entreprises ;
- l'évaluation et les pertes de valeur associées aux écarts d'acquisition et aux autres actifs immobilisés ;
- l'évaluation des provisions ;
- le chiffre d'affaires correspondant à l'énergie en compteur ;
- la valorisation des instruments financiers ;
- l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés.

Toute modification d'hypothèses sur ces domaines pourrait avoir un impact significatif sur les états financiers du Groupe.

1.4.1 Juste valeur des actifs acquis et passifs repris dans le cadre de regroupement d'entreprises

Les principales hypothèses et estimations retenues pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris comprennent notamment les perspectives futures des marchés nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie futurs ainsi que les taux d'actualisation appliqués.

Les valeurs utilisées reflètent les meilleures estimations de la direction du Groupe.

1.4.2 Ecarts d'acquisition et autres actifs immobilisés

Des hypothèses et estimations sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des autres actifs immobilisés, en particulier concernant les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation appliqués. Compte tenu de la sensibilité des tests de dépréciations effectués sur les écarts d'acquisition et les autres actifs immobilisés aux hypothèses macro-économiques et sectorielles, notamment en termes d'évolution des prix de l'énergie, la modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à modifier les pertes de valeur éventuellement comptabilisées.

Le Groupe révisé ses estimations et hypothèses sur la base d'informations régulièrement mises à jour.

1.4.3 Provisions

Les paramètres utilisés pour la détermination des montants des provisions sont établis sur la base des informations et estimations que le Groupe estime les plus appropriées à ce jour. La modification de certains de ces paramètres pourrait conduire à une révision significative des provisions comptabilisées. Toutefois, il n'y a aujourd'hui, à la connaissance du Groupe, aucun élément qui indiquerait que les paramètres retenus pris dans leur ensemble ne sont pas appropriés et il n'existe aucune évolution connue qui serait de nature à affecter de manière significative les montants provisionnés.

1.4.4 Chiffre d'affaires relatif à l'énergie livrée non relevée non facturée

Le Groupe reconnaît à la clôture une quote-part de chiffre d'affaires relative à l'énergie livrée non relevée non facturée, tel qu'indiqué en note 1.5.7. Pour la détermination des quantités d'énergie livrée, le Groupe est amené à estimer, pour les clients dits profilés, ces quantités dans la mesure où les relèves réelles des compteurs de ces clients n'interviennent que 2 fois par an. A la réception des relèves, le Groupe ajuste la facturation de chaque client soit une fois par an pour les clients annualisés (1 seule facture par an), soit à chaque relève pour les clients en facturation périodique. L'estimation de la consommation des clients entre chaque relève est effectuée à l'aide de systèmes d'information spécifiques développés par le Groupe. Ces systèmes d'information s'appuient notamment sur les estimations reçues des réseaux de transport et de distribution, les profils de consommation des clients du Groupe et les informations exogènes comme les températures réalisées.

1.4.5 Instruments financiers

Pour évaluer à la juste valeur les instruments financiers non cotés sur un marché (contrat d'énergies essentiellement), le Groupe utilise des modèles de valorisation qui reposent sur un certain nombre d'hypothèses dont la modification pourrait avoir un impact significatif.

1.4.6 Déficit fiscal reportable activé

Des actifs d'impôt différés sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. L'utilisation d'estimation et d'hypothèses sur les horizons de recouvrement revêt une importance particulière pour la reconnaissance des impôts différés actifs.

1.5 Résumé des principales méthodes comptables

1.5.1 Base d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs dont les normes IFRS requièrent la comptabilisation à la juste valeur.

Les actifs et passifs de nature ou de fonction dissemblables sont présentés séparément.

Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle normal de l'activité sont classés en courant. Les autres actifs et passifs sont classés en courant d'une part, non courant d'autre part selon que leur échéance est à plus ou moins d'un an par rapport à la date de clôture.

Le compte de résultat est présenté par nature. La rubrique « Autres produits et charges opérationnelles » peut comprendre des éléments à caractère inhabituel par leur nature ou leur montant et sont détaillées le cas échéant.

1.5.2 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus depuis le 1^{er} janvier 2010 sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la méthode d'acquisition de la norme IFRS 3 révisée.

A la date d'acquisition, les actifs et passifs repris identifiables, évalués à leur juste valeur, ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise sont comptabilisés séparément de l'écart d'acquisition. Les résultats des sociétés acquises au cours de l'exercice sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé du Groupe à compter de la date de prise de contrôle.

Selon l'option offerte par la norme IFRS 3 révisée, les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net de l'entreprise acquise. Le Groupe détermine au cas par cas l'option qu'il souhaite appliquer pour comptabiliser ces participations ne donnant pas le contrôle.

Concernant le traitement comptable des opérations d'acquisition ou de cession de participations ne donnant pas le contrôle dans des entités déjà contrôlées, le Groupe les comptabilise, conformément à IAS 27 amendée comme des transactions entre actionnaires directement en capitaux propres.

En cas de prise de contrôle par étape, le prix d'acquisition inclut la juste valeur, à la date de prise de contrôle, de la participation précédemment détenue par le Groupe.

Les coûts annexes directement attribuables à une acquisition donnant le contrôle sont comptabilisés en charge des périodes au cours desquelles ils sont engagés, à l'exception des coûts d'émission des titres d'emprunt ou de capitaux propres qui sont comptabilisés selon les normes IAS 32 et IAS 39.

1.5.3 Actifs immobilisés

1.5.3.1 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs repris identifiables de l'entité acquise. Lorsqu'il en résulte une différence négative, elle est immédiatement comptabilisée en résultat. Les justes valeurs des actifs et passifs repris identifiables et la détermination de l'écart d'acquisition sont définitivement arrêtées au cours des douze mois suivant la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition provenant de l'acquisition de filiales sont présentés dans les actifs non courants au bilan. Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an selon les modalités décrites en note 1.5.3.4. Les pertes relatives aux écarts d'acquisition sont présentées sur une ligne spécifique du compte de résultat. Après leur comptabilisation initiale, les écarts d'acquisitions sont inscrits à leur coût diminué des pertes de valeur constatées.

Lors de la cession de tout ou partie d'une entité du Groupe, la quote-part de l'écart d'acquisition attribuable à la cession est incluse dans le calcul du résultat de cession.

Les écarts d'acquisition provenant de l'acquisition de coentreprise ou d'entreprise associée sont inclus dans la valeur comptable de la participation. Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis et ne font pas l'objet de test de dépréciation distinct. Les pertes relatives aux écarts d'acquisition provenant de l'acquisition de coentreprise ou d'entreprise associée sont comptabilisées dans la quote-part de résultat net des sociétés mise en équivalence.

1.5.3.2 Autres actifs incorporels

1.5.3.2.1 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses de développement engagées sur la base d'un projet individuel sont comptabilisées en actif lorsque le Groupe peut démontrer :

- La faisabilité technique de l'immobilisation en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- Son intention d'achever cet actif et sa capacité à l'utiliser ou à la vendre ;
- Le fait que cet actif générera des avantages économiques futurs ;
- L'existence de ressources disponibles pour achever le développement de l'actif ; et
- Sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Après leur comptabilisation initiale en qualité d'actif, les dépenses de développement sont évaluées en utilisant le modèle du coût, c'est-à-dire au coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. L'amortissement de l'actif commence lorsque le développement est achevé et que l'actif est prêt à être mis en service. Il est amorti linéairement sur la période au cours de laquelle sont attendus les avantages économiques liés au projet.

1.5.3.2.2 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées des coûts d'acquisition clients, de logiciels, de concessions et brevets et de droits similaires.

Concernant les coûts d'acquisition des clients, ils correspondent aux dépenses encourues par le Groupe et directement affectables à des contrats signés avec des clients. Ces dépenses sont principalement constituées des commissions versées aux prestataires de vente et des frais de traitement de dossier lors de l'activation. Dès lors que le Groupe estime que ces contrats clients généreront des avantages économiques futurs pour la société, ces dépenses sont enregistrées en immobilisations incorporelles et amorties à partir du moment où ces contrats sont actifs (date de bascule).

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation estimée. Cette durée s'établit à 4 ans pour les coûts d'acquisitions clients et entre 3 et 5 ans pour les autres immobilisations incorporelles à durée de vie finie.

1.5.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées des biens de productions d'énergie et des installations techniques liées ainsi que des aménagements des locaux, du matériel informatique et du mobilier de bureau.

En application de la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », elles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Lorsque des éléments constitutifs d'un actif se distinguent par des durées d'utilité différentes de cet actif, ils donnent lieu à l'identification d'un composant qui est amorti sur une durée qui lui est propre.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, définie comme la période sur laquelle le Groupe prévoit de retirer de leur utilisation un avantage économique. Les durées d'utilité sont en général les suivantes pour les principales catégories :

- Constructions	Linéaire 15 à 40 ans
- Installations techniques	Linéaire 5 à 20 ans
- Installations générales, aménagements divers	Linéaire 3 à 10 ans
- Matériel informatique	Linéaire 3 ans
- Mobilier de bureau	Linéaire 4 ans

1.5.3.4 Perte de valeur des actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », à chaque clôture, le Groupe apprécie s'il existe des indices de perte de valeur des actifs immobilisés. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Par ailleurs, au moins une fois par exercice, le Groupe effectue un test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupe d'UGT intégrant un écart d'acquisition ou des immobilisations incorporelles non amortissable.

Dans le cas où le montant recouvrable des éléments testés est inférieur à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Dans le cas d'UGT testées comprenant un écart d'acquisition, les pertes de valeurs reconnues sont imputées prioritairement sur les écarts d'acquisitions. La comptabilisation d'une perte de valeur entraîne la modification de la base amortissable et éventuellement du plan d'amortissement des immobilisations concernées.

Les pertes de valeurs des immobilisations incorporelles et corporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable. La valeur de l'actif après reprise de la perte de valeur est plafonnée à la valeur comptable qui aurait été déterminée nette des amortissements si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices antérieurs.

Les pertes de valeurs relatives à des écarts d'acquisition sont irréversibles.

La valeur recouvrable utilisée pour effectuer les tests de dépréciation correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie si celle-ci est plus élevée. Les valeurs d'utilité sont déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie d'exploitation et d'une valeur terminale.

Les taux d'actualisation utilisés sont déterminés en fonction des spécificités des UGT faisant l'objet du test et les valeurs terminales sont cohérentes avec les données de marché disponibles.

1.5.4 Contrats de location

Dans le cadre de ses activités, le Groupe utilise des actifs mis à sa disposition en vertu de contrats de location.

Chaque contrats de location fait l'objet d'une analyse au regard des situations décrites et indicateurs fournis dans la norme IAS 17 afin de déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou bien d'un contrat de location simple.

1.5.4.1 Contrats de location-financement

Les contrats de location-financement sont des contrats qui transfèrent la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif considéré au preneur. Tous les contrats de location qui ne répondent pas à la définition de contrat de location-financement sont classés en tant que contrat de location simple.

Les critères examinés par le Groupe afin d'apprécier si un contrat de location transfère la quasi-totalité des risques et avantages sont notamment :

- Le rapport entre la durée des contrats des actifs loués et la durée de vie des actifs objets de ces contrats ;
- Le total des paiements futurs actualisés rapportés à la juste valeur de l'actif financé ;
- L'existence d'une option de transfert de propriété à l'issue du contrat de location ;
- L'existence d'une option d'achat favorable ;
- La nature spécifique de l'actif loué.

Lors de la comptabilisation initiale, au début de la période de location, les actifs utilisés dans le cadre de contrat de location-financement sont comptabilisés dans la catégorie d'immobilisation adéquate avec pour contrepartie une dette financière. L'immobilisation est inscrite pour la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements futurs au titre du contrat. Les immobilisations ainsi comptabilisées sont amorties sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée des contrats de location correspondants.

1.5.4.2 Contrats de location simple

Les paiements réalisés au titre des contrats de location simples sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

1.5.5 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré en retenant les coûts d'achat directs et indirects. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour la réalisation de la vente.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût du stock.

1.5.6 Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés et évalués conformément aux normes IAS 32 et IAS 39.

1.5.6.1 Actifs financiers

Les actifs financiers du Groupe comprennent les catégories suivantes :

- les actifs financiers disponibles à la vente ;
- les prêts et créances au coût amorti y compris les clients et comptes rattachés ;
- les actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- la juste valeur positive des instruments financiers dérivés.

Les actifs financiers sont ventilés dans l'état de situation financière entre actifs non courants et actifs courants.

1.5.6.1.1 Actifs financiers disponibles à la vente

Cette catégorie comprend principalement des titres de participation du Groupe dans des sociétés non consolidées.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction. Après leur comptabilisation initiale, la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est évaluée soit sur la base du cours de bourse pour les titres de sociétés cotés soit à partir de modèle d'évaluation basés principalement sur les dernières opérations de marché. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en autre éléments du résultat global sauf lorsque la baisse de valeur par rapport au coût historique est jugée suffisamment significative et prolongée pour impliquer une éventuelle perte de valeur. Dans ce cas, une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat sur la ligne « pertes de valeur sur actifs non courants ».

1.5.6.1.2 Prêts et créances au coût amorti

La catégorie des prêts et créances au coût amorti comprend principalement des dépôts de garantie effectués par le Groupe dans le cadre de ses activités de marché, des prêts accordés à des sociétés non consolidées et les créances clients et comptes rattachés.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction. Concernant les créances clients et comptes rattachés, leur juste valeur correspond dans la plupart des cas à leur valeur nominale. A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée en fonction du risque de non recouvrement.

1.5.6.1.3 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat correspondent à des actifs détenus à des fins de transaction et des placements courts termes qui ne satisfont pas aux critères de classification en trésorerie et équivalent de trésorerie tel que décrit dans la note 1.5.8 « Trésorerie et équivalents de trésorerie ». Ces actifs financiers répondent aux critères de qualification ou de désignation de la norme IAS 39.

Ces éléments sont comptabilisés à la date de transaction, à leur coût d'acquisition y compris frais accessoires d'achat. A chaque arrêté comptable, ils sont évalués à leur juste valeur, déterminée sur la base de prix du marché pour les éléments négociés activement sur des marchés financiers. Concernant les autres éléments pour lesquels il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation (utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale, référence à la valeur de marché actuelle d'autres instruments quasiment identiques, analyse des flux de trésorerie actualisés).

Les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».

1.5.6.2 Passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe comprennent les catégories suivantes :

- les passifs financiers évalués au coût amorti comprenant les dettes financières et assimilées ainsi que les fournisseurs et comptes rattachés ;
- la juste valeur négative des instruments financiers dérivés.

Les passifs financiers sont ventilés dans l'état de situation financière entre passifs non courants et passifs courants en fonction des échéances de chaque passif. En particulier, Les passifs financiers dont l'échéance intervient dans les 12 mois, les passifs financiers détenus principalement en vue d'être négociés, les instruments financiers dérivés qualifiés de couverture dont le sous-jacent est classé en courant et les instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture sont classés dans les passifs financiers courants.

1.5.6.2.1 Passifs financiers évalués au coût amorti

Les dettes financières et les dettes d'exploitation sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti.

Elles sont initialement enregistrées à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts ainsi calculés sont comptabilisés au poste « Coût de l'endettement financier net ».

1.5.6.3 Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement pour gérer et réduire son exposition au risque de marché provenant des variations des prix des matières premières sur les marchés du gaz et de l'électricité.

1.5.6.3.1 Instruments exclus du champ d'application de la norme IAS 39

Les contrats d'achats ou de vente à terme et les options d'achats à terme d'électricité et de gaz utilisés par le Groupe entrent normalement dans le champ d'application de la norme IAS 39 et doivent suivre les règles de comptabilisation des instruments financiers dérivés.

Cependant, le Groupe conduit des analyses pour chaque contrat visant à déterminer si le contrat a été négocié dans le cadre de ses activités dites « normales ». Cette analyse consiste notamment à démontrer que le contrat est mis en place et continue à être détenu afin de donner lieu à un achat ou une vente avec livraison physique, pour des volumes destinés à être utilisés ou vendus par le Groupe dans le cadre de son exploitation.

Il convient aussi de démontrer que le Groupe n'a pas de pratique de règlement net au titre de contrat de même nature, que le contrat n'a pas été négocié dans le cadre d'arbitrage de nature financière et qu'il ne soit pas assimilable à une vente d'options.

Seuls les contrats respectant l'intégralité des conditions édictées par la norme IAS 39 sont considérés comme exclus du champ d'application de la norme IAS 39.

1.5.6.3.2 Instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture

Les instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture comprennent des instruments financiers détenus à des fins de transaction, qui en tant que tels, sont comptabilisés en actifs ou passifs courants au sein de l'état de situation financière, et des contrats d'achat et de vente de matières premières qui à la date de clôture n'entrent pas dans le cadre de l'activité normale du groupe.

Lorsqu'un instrument financier dérivé n'est pas (ou n'est plus) qualifié de couverture, ses variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat dans le poste « Marge sur l'activité d'Energy Management ».

1.5.6.3.3 Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

Certains instruments financiers dérivés sont qualifiés de couverture intégrée liés à des transactions futures hautement probables (All in One Hedge). Il s'agit des contrats d'achat et de vente à terme qui permettent d'optimiser le coût d'approvisionnement des clients finaux.

Les instruments financiers dérivés qualifiés de couverture sont comptabilisés dans l'état de situation financière en courant ou en non courant en fonction du classement des sous-jacent des contrats.

Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés qualifiés de couverture sont comptabilisées nettes d'impôts en autre éléments du résultat global pour la part efficace de la couverture et en résultat de la période pour la part inefficace. Lorsque les flux de trésorerie couverts se réalisent, les gains ou pertes accumulées en capitaux propres sont reclassés en résultat dans la même rubrique que l'élément couvert.

Une documentation adéquate est mise en place dès l'origine de la couverture, incluant l'identification de l'instrument de couverture, l'élément couvert, la nature du risque couvert ainsi que la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de la couverture. Afin d'évaluer l'efficacité des couvertures, des tests prospectifs et rétrospectifs sont réalisés à chaque clôture.

1.5.6.3.4 Evaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont systématiquement comptabilisés dans l'état de situation financière à leur juste valeur.

La juste valeur des instruments cotés sur un marché actif est déterminée par référence à leur cotation. Dans ce cas, ces instruments sont présentés en niveau 1 d'évaluation de juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers non cotés pour lesquels il existe des données observables sur un marché est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Les contrats dérivés de matière première sont valorisés en fonction des cotations du marché sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés et de modèle de valorisation d'options pour lesquels il peut être nécessaire d'observer la volatilité des prix du marché. Pour les contrats dont la maturité excède l'horizon des transactions pour lesquelles les prix sont observables ou qui sont particulièrement complexes, les valorisations peuvent s'appuyer sur des hypothèses internes. Ces

instruments sont présentés en niveau 3 d'évaluation de juste valeur sauf dans les cas où les paramètres non observables ne sont pas significatifs, auquel cas ils sont présentés en niveau 2 d'évaluation de juste valeur.

En application d'IFRS 13, la juste valeur des instruments dérivés intègre le risque de crédit de la contrepartie pour les dérivés actifs et le risque de crédit propre pour les dérivés passifs. Les probabilités de défaut utilisées dans l'évaluation de ce risque de crédit reposent sur des données historiques en fonction de la notation de crédit des contreparties.

1.5.7 Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés comprennent les créances exigibles et les factures à établir relatives à l'énergie livrée non facturée à la clôture. Lors de leur comptabilisation initiale, les créances sont enregistrées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le risque assorti aux créances douteuses est apprécié individuellement ou à partir de méthodes statistiques tirées de l'expérience. Une dépréciation est constatée pour faire face au risque de non recouvrement lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances.

Les créances irrécouvrables sont constatées en perte en fin de procédure de recouvrement ou à réception d'un certificat d'irrécouvrabilité.

1.5.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités immédiatement disponibles et des placements à court terme convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par la norme IAS 7.

1.5.9 Capitaux propres

Les primes liées au capital correspondent aux primes d'émission diminuées des frais d'émission de titres. Seuls les coûts externes directement attribuables aux augmentations de capital constituent des frais d'émission de titres.

Les variations de juste valeur correspondent aux variations, nettes d'impôts, de juste valeur des actifs disponibles à la vente et de certains instruments financiers dérivés qualifiés d'instruments de couverture, pour la part efficace de la couverture.

1.5.10 Actions propres

Les actions propres détenues par la société mère ou par les autres membres du groupe consolidé sont comptabilisées à l'acquisition en diminution des capitaux propres et les variations de valeur ne sont pas enregistrées jusqu'à leur date de cession. Lors de leur cession, les résultats nets de cession, déterminés par différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur au jour de la cession, sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

1.5.11 Avantages du personnel

1.5.11.1 Paiements fondés sur des actions

Certains employés du Groupe, y compris les dirigeants, reçoivent une rémunération prenant la forme de transactions dont le paiement est indexé sur des actions. Conformément à la norme IFRS 2, ces rémunérations constituent des charges de personnel pour le Groupe, assimilables à des compléments de rémunération, et sont distinguées entre les transactions réglées en instruments de capitaux propres et celles assimilables à des transactions réglées en trésorerie.

La juste valeur de chacune de ces transactions est comptabilisée en charge sur la durée d'acquisition des droits avec en contrepartie les capitaux propres pour les transactions réglées en instruments de capitaux propres et la constitution d'une dette vis-à-vis du personnel pour les transactions assimilables à des transactions réglées en trésorerie. Concernant les transactions assimilables à des transactions réglées en trésorerie, la dette vis-à-vis du personnel est réévaluée à chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement, toute variation de juste valeur étant comptabilisée en résultat.

Les options de souscription d'actions et les bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises octroyés sont évalués à leur juste valeur en utilisant un modèle de Black & Scholes. Ce modèle prend en compte les caractéristiques des plans, notamment le prix d'exercice, la durée prévue des options, la volatilité historique de l'action et le taux d'intérêt sans risque.

La juste valeur des plans d'attribution d'actions gratuites est déterminée sur la base du cours de l'action à la date d'attribution.

1.5.11.2 Provisions pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi

En termes d'avantages du personnel postérieurs à l'emploi, le Groupe n'est soumis qu'au versement d'indemnité de fin de carrière déterminée sur la base de la convention collective en vigueur au sein du Groupe. Ces indemnités de fin de carrière relèvent d'un régime à prestation définie. Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant les avantages postérieurs à l'emploi sont celles édictées par la norme IAS 19.

La valorisation du montant de ces indemnités est effectuée sur la base d'évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédits projetées. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de projection de salaires qui tiennent compte des facteurs propres au Groupe ainsi que de facteurs macro-économiques (taux d'inflation, taux d'actualisation, etc.).

En l'absence d'actif de couverture visant à financer ces régimes, les montants ainsi déterminés sont comptabilisés au passif en provisions. Les charges correspondant à la désactualisation des provisions constituées sont comptabilisées en résultat financier.

Le Groupe comptabilise les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses et les ajustements liés à l'expérience directement en autres éléments du résultat global.

1.5.12 Provisions hors avantages au personnel

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle (légale ou implicite) à l'égard d'un tiers, résultant d'un événement passé, et qu'il est probable qu'une sortie de ressource sera nécessaire pour régler cette obligation sans contrepartie attendue.

Ces provisions sont estimées en application de la norme IAS 37 en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à 12 mois sont actualisées dès lors que l'effet de l'actualisation est significatif. Les charges correspondant à la désactualisation des provisions à long termes sont comptabilisées en résultat financier.

Dans le cas où aucune estimation fiable ne peut être faite de la sortie de ressource qui sera nécessaire, il existe un passif qui ne peut être comptabilisé (passif éventuel). Ce passif éventuel est alors indiqué en annexe.

1.5.13 Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires hors Energy Management est constitué essentiellement des produits issus de la vente d'électricité et de gaz, des redevances de transport et de distribution liées, des frais de collecte de certaines taxes et de prestations de services.

Le Groupe reconnaît un produit lorsque :

- l'existence du contrat est acquise ;
- la livraison a eu lieu ou la prestation de service est achevée ;
- le prix est fixé ou déterminable ;
- et le caractère recouvrable des créances est probable.

La livraison a lieu quand les risques et avantages associés à la propriété sont transférés à l'acheteur.

Les quantités d'énergie livrée non relevée non facturée sont déterminées à partir d'estimation de prix de vente et de données statistiques propres au Groupe se basant notamment sur les profils de consommation des clients du Groupe, d'informations extérieures telles que les températures réalisées et des données relatives au volume d'énergie affecté au Groupe par le gestionnaire de réseau.

En application des normes IAS 1 et IAS 18, les opérations de négoce d'énergie sont présentés en net, après compensation des achats et des ventes, sur la ligne Marge sur l'activité d'Energy Management. Cette marge correspond au résultat réalisé et latent sur les achats et ventes d'énergie, non qualifiés d' « activité normale » ou de couverture au sens de la norme IAS 39, qui sont réalisées lors d'opérations sur un marché organisé ou de gré à gré avec d'autres opérateurs de marché.

1.5.14 Impôts

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat, ou en capitaux propres si ces impôts concernent des éléments imputés directement en capitaux propres.

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents est comptabilisé en tant que passif dans la mesure où il n'est pas payé. Si le montant déjà payé au titre de l'exercice et des exercices précédents excède le montant dû pour ces exercices, l'excédent est comptabilisé en tant qu'actif. Le montant de l'impôt dû au titre de l'exercice est déterminé en utilisant le taux adopté à la date de clôture.

L'impôt différé résulte des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt attendus sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et qui ont été adoptés à la date de clôture. En cas de changement de taux d'impôt, les impositions différées font l'objet d'un ajustement au nouveau taux en vigueur et l'ajustement est imputé au compte de résultat sauf s'il se rapporte à un sous-jacent dont les variations sont des éléments imputés en capitaux propres, notamment au titre de la comptabilisation des instruments de couverture.

Les impôts différés sont revus à chaque clôture pour tenir compte notamment des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement des différences temporelles déductibles. Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfiques futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé dans un horizon prévisible ou, au-delà, d'impôts différés passifs de même maturité.

1.5.15 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant est un indicateur utilisé par le Groupe permettant de faciliter la compréhension de la performance du Groupe en excluant les éléments qui, par nature, sont inhabituels ou non récurrents. Pour le Groupe, ces éléments correspondent aux cessions d'actifs non courants, aux pertes de valeurs sur les actifs non courants et aux produits et charges liés aux variations de périmètre.

1.5.16 Résultat par action

Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net part du Groupe de la période par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant la période. Ce nombre moyen pondéré d'actions en circulation est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises durant la période multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.

Pour le calcul du résultat dilué par action, ce nombre est modifié le cas échéant pour tenir compte de l'effet de la conversion ou de l'exercice des actions potentielles dilutives (options, bons de souscription d'actions, etc.). Les actions potentielles antidilutives, c'est-à-dire dont la conversion en actions ordinaires aurait pour effet d'augmenter le résultat par action ou de diminuer la perte par action, ne sont pas prises en compte pour le calcul du résultat dilué par action.

Note 2. COMPARABILITE DES EXERCICES

Les états financiers sont présentés selon le même format que ceux présentés au titre de la clôture de l'exercice 2012.

Pour rappel, en raison de la fusion entre les groupes Poweo et Direct Energie intervenue le 11 juillet 2012, les résultats du Groupe Direct Energie pour l'exercice 2012 comprennent :

- les résultats du groupe Direct Energie jusqu'au 11 juillet 2012 ; et
- les résultats du périmètre issu de la fusion entre les deux groupes à partir du 11 juillet 2012.

Une information financière pro forma, présentant le compte de résultat du Groupe issu de la fusion entre les groupes Poweo et Direct Energie sur l'exercice 2012 comme si la fusion entre Poweo et Direct Energie était intervenue le 1^{er} janvier 2012, a été publiée lors de l'annonce des résultats 2012 du Groupe et est disponible sur le site internet du Groupe.

Note 3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

3.1 Changement de dénomination sociale

Lors de l'Assemblée Générale Mixte tenue en date du 25 juin 2013, les actionnaires de Poweo Direct Energie ont voté le changement de dénomination sociale de la société en Direct Energie.

3.2 Annulation des actions auto détenues

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 9 décembre 2013, le Conseil d'Administration de Direct Energie a décidé l'annulation des 7 541 290 actions (16,2% du capital social) auto-détenues par la société à la suite de la fusion entre Poweo et Direct Energie. Après la réalisation effective de cette annulation et compte tenu de la souscription d'actions nouvelles de la société par des détenteurs de bons, le capital social de Direct Energie s'élève désormais à 4 008 196,50€.

3.3 Fusion opérationnelle et reprise de la conquête commerciale

Après une stabilisation volontaire de son parc afin de mener à bien la fusion opérationnelle, le Groupe a relancé une stratégie de conquête commerciale soutenue par une campagne de communication nationale. Le développement continu des offres permet au groupe d'adresser tous les segments de consommateurs du particulier aux grandes entreprises.

3.4 Remboursement d'avances en compte courant

Conformément aux dispositions du contrat régissant les avances consenties par certains actionnaires et suite à la décision du Conseil d'Administration réuni le 18 septembre 2013, le remboursement des avances a été effectué sur l'exercice 2013.

Note 4. PRINCIPALES VARIATIONS DE PERIMETRE

Aucune variation de périmètre significative n'est intervenue au cours de l'exercice 2013.

Le Groupe a par ailleurs procédé à des réorganisations internes en réalisant des transmissions universelles de patrimoine des sociétés Gaz de Normandie, Poweo Services, Posilys et MG Bat en faveur de la société mère Direct Energie. Ces opérations n'ont eu aucun impact sur les comptes consolidés du Groupe.

Note 5. PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Ventes d'électricité	315 174	233 491
Ventes de gaz	115 928	93 479
Ventes de services	310 440	246 037
Autres produits	18 686	17 354
Chiffre d'affaires hors Energy Management	760 228	590 361
Marge sur l'activité d'Energy Management - Electricité	(3 469)	(585)
Marge sur l'activité d'Energy Management - Gaz	6 550	928
Marge sur l'activité d'Energy Management - Autres	-	18
Marge sur l'activité d'Energy Management	3 081	361
Produits des activités ordinaires	763 309	590 722

Note 6. COUTS DES VENTES

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Achats d'énergie	(342 648)	(270 155)
Acheminement et prestation GRD	(299 557)	(212 412)
Autres coûts	(5 046)	(6 787)
Variation de stocks	(3 540)	1 201
Coûts des ventes	(650 791)	(488 152)

Note 7. CHARGES DE PERSONNEL

7.1 Charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Salaires et charges sociales	(23 360)	(25 322)
Charges liées aux indemnités de fin de contrat	139	(91)
Paiements fondés sur des actions	(1 491)	1 393
Charges de personnel	(24 712)	(24 021)

Les paiements fondés sur des actions et les charges liées aux indemnités de fin de contrat sont détaillés respectivement en note 21 « Paiements fondés sur des actions » et en note 22.2 « Provisions pour avantages au personnel ».

7.2 Effectif moyen

	2013	2012
Cadres	201	200
Non cadres	89	88
Effectif moyen	290	288

Note 8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels se présentent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Production immobilisée	1 382	1 134
Subvention d'exploitation	69	435
Autres produits	1 631	995
Autres produits opérationnels	3 082	2 563
Charges externes	(36 223)	(30 488)
Impôts et taxes	(2 607)	(1 418)
Créances irrécouvrables	(16 370)	(22 210)
Dotations nettes aux provisions sur actifs courants	(217)	1 751
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges d'exploitation	3 682	(1 460)
Autres charges	(820)	(1 388)
Autres charges opérationnelles	(52 555)	(55 213)
Autres produits et charges opérationnels	(49 472)	(52 649)

Note 9. PRODUITS ET CHARGES LIES AUX VARIATIONS DE PERIMETRE

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Coûts directs liés à l'acquisition	-	(936)
Résultat de réévaluation	-	(50 945)
Profits résultant d'acquisition à des conditions avantageuses	-	43 476
Fusion Poweo - Direct Energie	-	(8 405)
Produits et charges liés aux variations de périmètre	-	(8 405)

Aucun produits et charges liés aux variations de périmètre n'a été constaté sur l'exercice 2013.

En 2012, les produits et charges liés aux variations de périmètre étaient liés à la fusion entre Poweo et Direct Energie. Un profit résultant d'acquisition à des conditions avantageuses avait été comptabilisé pour 43 476 milliers d'euros. La réévaluation à la juste valeur des titres Poweo détenus par Direct Energie antérieurement à l'opération avait dégagé une moins-value de réévaluation de 50 945 milliers d'euros.

Note 10. RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Coût de l'endettement financier net	(1 528)	(3 419)
Autres produits et charges financiers	(36)	(92)
Résultat Financier	(1 564)	(3 511)

10.1 Coût de l'endettement financier net

Ce poste comprend principalement les charges d'intérêts sur les emprunts bancaires et sur les comptes courants avec les actionnaires, les autres intérêts et agios bancaires, les produits d'intérêts sur placement de trésorerie ainsi que la variation de juste valeur des valeurs mobilières de placement et des équivalents de trésorerie.

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Charges d'intérêts	(2 107)	(4 287)
Produits d'intérêts	531	872
Revenus net des VMP et équivalents de trésorerie	48	(4)
Coûts de l'endettement financier net	(1 528)	(3 419)

Les charges d'intérêts comprennent les intérêts liés aux avances consenties par certains actionnaires du Groupe, les intérêts sur des cautions consenties à la demande du Groupe par les établissements bancaires en faveur de certaines contreparties et les intérêts versés aux actionnaires qui émettent des contre-garanties pour ces cautions.

10.2 Autres produits et charges financiers

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Autres produits financiers	1	66
Total Autres produits financiers	1	66
Désactualisation des provisions	(36)	(130)
Autres charges financières	(1)	(27)
Total Autres charges financières	(37)	(157)
Autres produits et charges financiers	(36)	(92)

Note 11. IMPÔTS

11.1 Ventilation de la charge d'impôt

Le produit d'impôt comptabilisé en résultat de la période s'élève à 189 milliers d'euros (contre un produit de 278 milliers d'euros au 31 décembre 2012). La ventilation de ce produit d'impôts s'établit comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Impôts exigibles	(1 026)	0
Impôts différés	1 216	277
Impôts sur les sociétés	189	278

11.2 Charge d'impôt théorique et charge d'impôt effective

La réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effectivement comptabilisée se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Résultat net	5 597	4 538
Quote-part de résultat des entreprises associées	27	(21 560)
Impôts sur les sociétés	(189)	(278)
Activités abandonnées	-	(531)
Résultat des entreprises intégrées avant impôts	5 435	(17 830)
Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
Produit / (Charge) d'impôt théorique	(1 812)	5 943
Différences permanentes	(3 979)	802
Reports déficitaires	5 605	(6 468)
Autres	375	1
Produit / (Charge) d'impôt effective	189	278
Taux effectif d'impôt	-3,49%	1,56%

La variation du taux effectif d'impôt s'explique principalement par la décision du Groupe de procéder à l'activation de déficit reportable sur la base des résultats futurs prévus dans le plan d'affaires.

Les différences permanentes comprennent principalement l'amortissement des coûts d'acquisitions reconnus lors de la fusion entre Poweo et Direct Energie en 2012 et des éléments liés aux actions propres avant leur annulation.

La ligne reports déficitaires comprend essentiellement l'utilisation au titre de l'exercice 2013 de déficits reportables non activés au cours des exercices antérieurs ainsi que l'activation en 2013 d'une fraction des reports déficitaires du Groupe en fonction des perspectives de réalisation de bénéfices taxables à l'avenir.

11.3 Variation des impôts différés

La variation des impôts différés constatés dans l'état de situation financière se ventile de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Impôts différés nets
Au 31 décembre 2011	956	(449)	507
Variations en résultat net	(842)	1 120	278
Variations en capitaux propres	-	-	-
Variations de périmètre	1 702	(1 775)	(73)
Au 31 décembre 2012	1 816	(1 104)	712
Variations en résultat net	4 677	(3 461)	1 216
Variations en capitaux propres	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-
Au 31 décembre 2013	6 493	(4 566)	1 927

11.4 Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Déficits reportables activés	4 345	711
Provisions non déductibles	-	-
Autres	2 148	1 104
Impôts différés actifs	6 493	1 815
Mise à la juste valeur des instruments financiers	(2 418)	-
Autres	(2 148)	(1 104)
Impôts différés passifs	(4 566)	(1 104)
Impôts différés nets	1 927	711

11.5 Impôts différés non comptabilisés

Au 31 décembre 2013, les impôts différés relatifs aux reports déficitaires et crédits d'impôt reportables en avant non utilisés et non comptabilisés dans l'état de situation financière s'élèvent à 136 307 milliers d'euros (contre 147 888 milliers d'euros en 2012). Les impôts différés actifs relatifs à ces reports déficitaires n'ont pas été comptabilisés en raison d'incertitudes du Groupe concernant leur utilisation dans un avenir proche. Leur utilisation reste illimitée dans le temps.

Note 12. RESULTAT PAR ACTION

Du fait de l'acquisition inversée de Poweo par Direct Energie, en application de la norme IFRS 3 révisée, le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé au dénominateur pour l'année 2012 a été établi en distinguant les périodes pré et post fusion.

Pour les périodes antérieures à la fusion (1^{er} semestre 2012 avant fusion), le nombre moyen pondéré d'actions en circulation reflète le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de Direct Energie avant la fusion auquel la parité d'échange fixé lors de la fusion a été appliquée.

Pour la période postérieure à la fusion, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est le nombre moyen d'actions Direct Energie en circulation sur cette période.

	2013	2012
<i>En milliers d'euros</i>	NUMERATEUR	
Résultat net part du Groupe - Activités poursuivies	5 738	4 160
Résultat net part du Groupe - Activités abandonnées	-	531
Résultat net part du Groupe	5 738	4 691
Effet des instruments dilutifs	-	-
Résultat net part du Groupe dilué	5 738	4 691
<i>En milliers d'actions</i>	DENOMINATEUR	
Nombre moyen d'actions en circulation	39 112	34 431
Effet des instruments dilutifs	879	263
Nombre moyen d'actions en circulation dilué	39 991	34 694
<i>En euros</i>	RESULTAT PAR ACTION	
Résultat par action	0,15	0,14
Résultat dilué par action	0,14	0,14
Résultat par action des activités poursuivies	0,15	0,12
Résultat dilué par action des activités poursuivies	0,14	0,12
Résultat par action des activités abandonnées	-	0,02
Résultat dilué par action des activités abandonnées	-	0,02

Les instruments dilutifs du Groupe pris en compte dans le calcul des résultats dilués par action sont décrits dans la note 21 « Paiements fondés sur des actions ».

Il n'a pas été tenu compte en 2013 comme en 2012, dans le calcul des résultats net dilués par action, des plans d'options de souscription d'actions dont le prix d'exercice est supérieur au cours moyen annuel de l'action Direct Energie.

Compte tenu d'un cours moyen de l'action à 3,63 € pour l'année 2013 et à 2,69 € en 2012, aucun des plans d'options de souscription d'actions du Groupe n'a été pris en compte pour le calcul des résultats nets dilués en 2013 et en 2012.

Note 13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

13.1 Variation des immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Marques et licences	Acquisition clients	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
	VALEURS BRUTES				
Au 31 décembre 2011	1 884	88 159	20 249	4 414	114 706
Acquisitions	-	4 952	-	4 465	9 418
Cessions	(785)	-	-	(297)	(1 082)
Variations de périmètre	6 421	23 414	2 077	(2 203)	29 709
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2012	7 520	116 525	22 326	6 379	152 750
Acquisitions	852	7 989	3 789	2 336	14 967
Cessions	-	-	(69)	(76)	(145)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	(1 575)	-	745	(745)	(1 575)
Au 31 décembre 2013	6 797	124 514	26 790	7 895	165 997
	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS				
Au 31 décembre 2011	(1 305)	(48 275)	(11 774)	(970)	(62 324)
Amortissements	-	(24 117)	(6 213)	-	(30 330)
Provisions	-	-	-	297	297
Cessions	664	-	-	-	664
Variations de périmètre	(4 549)	-	1 050	-	(3 499)
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2012	(5 190)	(72 392)	(16 937)	(673)	(95 192)
Amortissements	(1 491)	(20 537)	(4 153)	-	(26 181)
Provisions	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	1 313	-	-	-	1 313
Au 31 décembre 2013	(5 368)	(92 929)	(21 090)	(673)	(120 059)
	VALEURS NETTES				
Au 31 décembre 2011	579	39 884	8 475	3 444	52 382
Au 31 décembre 2012	2 330	44 133	5 389	5 706	57 558
Au 31 décembre 2013	1 429	31 585	5 701	7 222	45 938

13.2 Coûts d'acquisition clients

L'augmentation de 23 414 milliers d'euros présentées en variation de périmètre sur l'exercice 2012 correspond à la valorisation du parc client du groupe Poweo reconnu lors de la fusion entre les groupe Direct Energie et Poweo intervenue au 11 juillet 2012.

13.3 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées principalement des outils informatiques développés par la société pour ses activités commerciales et de gestion.

Les diminutions présentées sur la ligne « autres mouvements » de la catégorie Marques et licences sont constituées de mises au rebut de logiciel suite à l'harmonisation des systèmes d'information des sociétés Direct Energie et Poweo.

13.4 Immobilisations incorporelles en cours

Les immobilisations incorporelles en cours au 31 décembre 2013 correspondent principalement à la comptabilisation des charges encourues relatives à l'acquisition des clients qui n'ont pas encore été basculés dans le périmètre Direct Energie, aux coûts relatifs à l'installation et au paramétrage de logiciel pour la partie encore en développement et aux factures concernant des études pour les projets de production d'électricité du Groupe.

Note 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

14.1 Variation des immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains et constructions	Installations de production	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
	VALEUR BRUTES				
Au 31 décembre 2011	6	-	3 544	14 294	17 844
Acquisitions	-	-	130	685	815
Cessions	-	-	(1 222)	(23 277)	(24 499)
Variations de périmètre	-	-	2 970	23 277	26 247
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2012	6	-	5 422	14 979	20 407
Acquisitions	-	-	129	(40)	89
Cessions	-	-	(72)	-	(72)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	(5 000)	(5 000)
Au 31 décembre 2013	6	-	5 479	9 939	15 424
	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS				
Au 31 décembre 2011	(6)	-	(2 088)	(2 826)	(4 920)
Amortissements	-	-	29	-	29
Perte de valeur	-	-	3	23 277	23 280
Cessions	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	(2 108)	(23 277)	(25 385)
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2012	(6)	-	(4 164)	(2 826)	(6 996)
Amortissements	-	-	(371)	-	(371)
Perte de valeur	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	61	-	61
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2013	(6)	-	(4 474)	(2 826)	(7 306)
	VALEURS NETTES				
Au 31 décembre 2011	-	-	1 456	11 468	12 924
Au 31 décembre 2012	-	-	1 258	12 153	13 411
Au 31 décembre 2013	-	-	1 005	7 113	8 118

14.2 Immobilisations corporelles en cours

Les immobilisations corporelles en cours comprennent principalement les dépenses encourues sur des projets de centrales de production à cycle combiné gaz, qui ne sont pas encore mises en service.

La diminution de 5 000 milliers d'euros des immobilisations corporelles concerne la mise au rebut d'un actif sur un contrat attaché à un des projets de développement de cycle combiné gaz devenu caduque au cours de l'exercice.

En 2012, postérieurement à la fusion, les immobilisations corporelles en cours portées par une filiale du groupe Poweo pour 23 277 milliers d'euros et entièrement dépréciés relatives à un projet de terminal méthanier ont été mises au rebut et la perte de valeur associée reprise.

Note 15. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

15.1 Détail des participations dans les entreprises associées

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013			31/12/2012		
	% de détention	Valeur comptable des participations	dont quote-part de résultat	% de détention	Valeur comptable des participations	dont quote-part de résultat
EBM Réseau de Distribution	20%	3 159	59	20%	3 129	64
Gascogne Energie Service	20%	1 783	(86)	20%	1 869	144
Poweo	N/A	-	-	N/A	-	21 351
Total		4 942	(27)		4 998	21 560

En 2013, l'impact des entreprises associées sur la formation des résultats est non significatif. Le pourcentage de détention du Groupe dans les entreprises associées EBM Réseau de distribution et Gascogne Energie Service n'a pas évolué depuis le 31 décembre 2012. Au 31 décembre 2013, leurs valeurs comptables, sont respectivement de 3 159 milliers d'euros et 1 783 milliers d'euros. Ces valeurs comptables incluent respectivement des quote-parts de résultat de 59 milliers d'euros et (86) milliers d'euros.

Au 31 décembre 2012, la quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence incluait une quote-part de résultat liée à la mise en équivalence de la participation du groupe Direct Energie dans le Groupe Poweo pour 21 351 milliers d'euros. Suite à la fusion des deux groupes au 11 juillet 2012 cet impact n'existe plus au 31 décembre 2013.

15.2 Principaux indicateurs relatifs aux entreprises associées

<i>En milliers d'euros</i>	Total Actif	Total Passif	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
EBM Réseau de Distribution	22 526	14 988	7 538	7 404	289
Gascogne Energie Service	23 256	14 372	8 884	7 885	(431)
Total	45 782	29 360	16 422	15 289	(142)

Les principaux indicateurs relatifs aux entreprises associées sont présentés à 100% et correspondent à une période de douze mois.

Note 16. STOCKS

La valeur comptable des stocks par catégorie est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013			31/12/2012		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Stocks de Gaz	11 206	-	11 206	14 746	-	14 746
Stocks	11 206	-	11 206	14 746	-	14 746

Au 31 décembre 2013, les stocks du Groupe sont composés uniquement de gaz.

Note 17. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur nette des clients et comptes rattachés est composée des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Clients et comptes rattachés	144 991	143 388
Dépréciation	(18 737)	(18 521)
Clients et comptes rattachés	126 254	124 868

Les échéances des clients et comptes rattachés sont toutes à moins d'un an.

Le risque crédit relatif aux créances clients et comptes rattachés est présentés ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013			31/12/2012		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
échues < 1 an	36 743	(8 356)	28 387	32 648	(4 574)	28 074
échues > 1 an	12 401	(10 380)	2 021	15 674	(10 467)	5 207
Total créances échues	49 145	(18 736)	30 408	48 322	(15 041)	33 281
Total créances non échues	95 847	(0)	95 846	95 066	(3 480)	91 586
Clients et comptes rattachés	144 991	(18 737)	126 255	143 388	(18 521)	124 868

L'intégralité de la facturation des clients professionnels est subrogée auprès d'une société d'affacturage. La position des comptes liés à l'affacturage au 31 décembre 2013 est :

- Fonds de garantie : Néant
- Compte courant débiteur avec le factor : 29 milliers d'euros

En 2012, le fonds de garantie était nul et le compte courant était créditeur pour un montant de 871 milliers d'euros.

Note 18. AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

Les autres actifs courants et non courants sont composés des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Charges constatées d'avance	4 479	5 461
Créances fiscales et sociales	4 348	8 092
Autres créances	432	(127)
Autres actifs courants	9 258	13 427
<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Charges constatées d'avance	1 565	-
Créances fiscales et sociales	-	-
Autres créances	-	-
Autres actifs non courants	1 565	-

Les « Charges constatées d'avance » courantes et non courantes sont principalement liées aux achats d'énergie pour des volumes d'énergie livrés le mois suivant leur facturation ainsi que des débouclages anticipés d'achats/ventes à termes d'énergie sur les marchés.

Les « Créances fiscales et sociales » sont majoritairement composées de créances de taxe sur la valeur ajoutée.

Note 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des placements court termes. La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie comprennent les montants suivants inscrits dans l'état de situation financière :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
VMP et équivalents de trésorerie	-	-
Disponibilités	30 428	58 271
Trésorerie et équivalents de trésorerie - actif	30 428	58 271
Concours bancaires	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	30 428	58 271

Note 20. CAPITAUX PROPRES

20.1 Capital social

Au 31 décembre 2013, le capital social de Direct Energie s'élève à 4 008 197 Euros divisé en 40 081 965 actions d'une valeur nominale de 0,1 euro chacune.

	Nombre d'actions			Valeur (en milliers d'euros)		
	Total	En circulation	Propres	Capital	Primes	Actions propres
Au 31 décembre 2011	30 608 965	30 430 119	178 846	9 818	154 219	1 347
Emission	127 306	127 306	-	41	383	-
Achats/ventes d'actions propres	-	(384 445)	384 445	-	-	3 065
Acquisition Poweo	30 172 608	30 172 608	-	3 017	842	-
Conversion en actions Poweo Direct Energie	(14 344 383)	(21 322 382)	6 977 999	(8 219)	(128 979)	14 328
Au 11 juillet 2012	46 564 496	39 023 206	7 541 290	4 657	26 465	18 740
Emission	9 354	9 354	-	-	-	-
Achats/ventes d'actions propres	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2012	46 573 850	39 032 560	7 541 290	4 657	26 465	18 740
Emission	1 049 405	1 049 405	-	105	4 019	-
Annulation actions propres	(7 541 290)	-	(7 541 290)	(754)	(25 490)	(18 648)
Achats/ventes d'actions propres	-	(16 003)	16 003	-	-	(3)
Au 31 décembre 2013	40 081 965	40 065 962	16 003	4 008	4 995	90

Les variations du nombre d'actions durant l'exercice 2013 résultent :

- de l'annulation, en date du 11 décembre 2013, de la totalité des 7 541 290 actions auto-détenues par la société suite à la fusion réalisée en 2012 entre les sociétés Poweo et Direct Energie ;
- de l'exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et de bons de souscription d'actions constituant les émissions de la période.

Les variations du nombre d'actions durant l'exercice 2012 résultent :

- de la fusion de Poweo et Direct Energie sur la base d'une parité de 1 216 actions Poweo pour 13 actions Direct Energie. Il n'a pas été procédé à l'échange des actions Direct Energie auto détenues par Direct Energie. La réalisation de cette opération a été effective le 11 juillet 2012. A cette date, il a été procédé à une conversion de 328 591 actions ex-Direct Energie en 30 172 608 actions Poweo Direct Energie ;
- de l'exercice d'options de souscription d'actions et d'attributions définitives d'actions gratuites constituant les émissions de l'exercice.

20.2 Instruments donnant accès à de nouvelles actions Direct Energie SA

Les instruments donnant accès à de nouvelles actions Direct Energie SA sont constitués de plans d'options de souscription d'actions et de plans d'attributions d'actions gratuites que le Groupe a ouvert pour certains salariés du Groupe, y compris les dirigeants. Ces différents plans sont présentés dans la note 21 « Paiements fondés sur des actions ».

Le nombre maximal d'actions nouvelles pouvant être créées en cas d'exercice de ces instruments est de 2 083 milliers d'actions au 31 décembre 2013.

20.3 Actions propres

En date du 11 décembre 2013, le conseil d'administration, conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte tenue le 9 décembre 2013, a procédé à l'annulation de l'intégralité des actions auto-détenues suite à l'opération de fusion entre les sociétés Poweo et Direct Energie.

Au 31 décembre 2013, un solde de 90 milliers d'euros correspondant à 16 milliers d'actions auto-détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité est enregistré en diminution des capitaux propres consolidés.

20.4 Primes et réserves consolidées

Les primes et réserves consolidées, y compris le résultat de l'exercice, représentent un montant de 35 995 milliers d'euros au 31 décembre 2013. Elles intègrent les primes versées lors d'augmentation de capital et la prime consécutive de la fusion entre Poweo et Direct Energie, diminuées de l'incidence de l'annulation des actions auto-détenues, ainsi que les résultats accumulés par le Groupe.

Au 31 décembre 2013, Direct Energie SA ne dispose d'aucune réserve distribuable.

20.5 Gains et pertes reconnus en capitaux propres part du Groupe

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	Variation	31/12/2012	Variation	31/12/2011
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-
Couverture de flux de trésorerie	(5 554)	3 074	(8 628)	6 488	(15 116)
Impact impôts différés	-	-	-	-	-
Quote-part des entreprises associées	(454)	(29)	(424)	(461)	37
Total éléments recyclables	(6 008)	3 044	(9 052)	6 027	(15 079)
Pertes et gains actuariels	(92)	-	(92)	-	(92)
Impact impôts différés	31	-	31	-	31
Total éléments non recyclables	(61)	-	(61)	-	(61)
Gains et pertes reconnus en capitaux propres	(6 069)	3 044	(9 113)	6 027	(15 140)

20.6 Participations ne donnant pas le contrôle

Les filiales consolidées par la méthode de l'intégration globale et dont le Groupe ne détient pas l'intégralité des droits et obligations sur le capital sont :

- la société Compagnie Electrique de Bretagne, constituée en 2012 afin de porter le projet de développement d'un cycle combiné au gaz naturel en Bretagne et détenue à 60%,
- les sociétés OSSAU et SOPHYE Lacmort, constituées en 2011 afin de participer au renouvellement des concessions hydrauliques et détenues à 50%,
- ainsi que la société Direct Energie EBM entreprises, constituée en 2010 et détenue à 50%.

20.7 Gestion du capital

L'objectif principal de Direct Energie en termes de gestion de sa structure financière est d'optimiser la rentabilité du capital investi par ses actionnaires en fonction des risques encourus et de la maîtrise des moyens financiers nécessaires à son développement à court et moyen terme.

Le Groupe apprécie la pertinence de ses projets d'acquisition ou d'investissement sur la base de leur intérêt stratégique mais également de leur profil financier, et organise leur financement en tenant compte de paramètre de rentabilité et des éventuelles opportunités ou contraintes existant sur les marchés de la dette et des capitaux.

Direct Energie n'est sujet à aucune exigence externe en termes de capitaux propres minimum, excepté les exigences légales.

Note 21. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Les montants comptabilisés au titre des paiements fondés sur des actions sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Options de souscription d'action	(389)	1 343
Actions gratuites	(1 102)	49
Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise	-	-
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	(1 491)	1 393

21.1 Options de souscription d'actions

21.1.1 Evolution des plans de souscription d'actions

Les caractéristiques des différents plans ouverts par le Groupe et les mouvements sur la période sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	Plans historiques Direct Energie avant fusion			Plans Poweo avant fusion				DE
	12/11/2008	23/11/2009	06/04/2012	20/07/2007	18/07/2008	21/08/2009	05/11/2009	20/12/2012
Date d'attribution	12/11/2008	23/11/2009	06/04/2012	14/09/2007	18/07/2008	21/08/2009	05/11/2009	20/12/2012
Date de libération	12/11/2010	23/11/2011	06/04/2016	20/07/2011	17/07/2012	N/A	05/11/2013	20/12/2015
Date d'expiration	12/11/2013	23/11/2014	06/04/2019	19/07/2017	17/07/2018	11/07/2013	05/11/2016	20/12/2019
Prix d'exercice	12,83	14,97	7,48	37,87	26,76	29,00	23,00	4,77
Nombre d'option initial	261 906	243 199	897 965	88 850	175 000	300 000	153 197	511 000
Options en circulation au 31/12/2012	56 123	126 277	517 640	34 700	88 000	300 000	49 000	511 000
<i>Dont options exerçables</i>	<i>56 123</i>	<i>126 277</i>	<i>-</i>	<i>34 700</i>	<i>88 000</i>	<i>300 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Options attribuées	-	-	-	-	-	-	-	-
Options annulées	-	(9 352)	-	-	-	-	-	(17 700)
Options exercées	-	-	-	-	-	-	-	-
Options expirées	(56 123)	-	-	-	-	(300 000)	-	-
Autres mouvements	-	-	-	24 500	38 000	-	9 500	-
Options en circulation au 31/12/2013	-	116 925	517 640	59 200	126 000	-	58 500	493 300
<i>Dont options exerçables</i>	<i>-</i>	<i>116 925</i>	<i>-</i>	<i>59 200</i>	<i>126 000</i>	<i>-</i>	<i>58 500</i>	<i>-</i>

21.1.2 Juste valeur des plans d'options de souscription d'action

La valorisation des plans d'options de souscription d'action est basée sur le modèle de Black & Scholes. Les hypothèses utilisées pour l'évaluation de la juste valeur unitaire des options sont détaillées ci-après.

	Plans historiques Direct Energie		Plans historiques Poweo			DE
	23/11/2009	06/04/2012	20/07/2007	18/07/2008	05/11/2009	20/12/2012
Cours de valorisation	5,85*	3,08**	2,46***	2,46***	2,46***	3,01**
Prix d'exercice	14,97	7,48	37,87	26,76	23,00	4,77
Durée de vie attendue	1 an	6 ans	4 ans	5 ans	3 ans	6 ans
Volatilité	60,85%	60,85%	60,85%	60,85%	60,85%	60,85%
Taux sans risque	0,61%	1,58%	1,31%	1,50%	1,12%	0,47%
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-
Juste valeur unitaire	0,12	0,95	0,10	0,25	0,14	1,47

* Cours à la date de clôture

** Cours à la date d'attribution

*** Cours à la date de réalisation de la fusion entre Direct Energie et Poweo

Les plans du 12 novembre 2008 et du 23 novembre 2009 permettent une monétisation de l'avantage acquis et sont donc traités en tant que transaction réglées en trésorerie, conformément aux dispositions de la norme IFRS 2. La juste valeur de ces plans est donc évaluée à chaque clôture.

Les plans datés du 6 avril 2012 et du 20 décembre 2012 ne présentent pas cette caractéristique et sont donc traités en tant que transaction réglées en instruments de capitaux propres. La juste valeur a été déterminée à la date d'attribution des options.

Conformément aux dispositions des normes IFRS 2 et IFRS 3, les plans d'options de souscription d'action du 20 juillet 2007, du 18 juillet 2008, du 21 août 2009 et du 5 novembre 2009 de Poweo repris sans modification suite à la fusion doivent être évalués à leur juste valeur à la date de réalisation de la fusion, soit le 11 juillet 2012.

21.1.3 Impacts sur le résultat de l'exercice

La charge comptabilisée au cours de la période relative aux plans d'options de souscription d'action est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2013	2012
Plan du 01/10/2007	-	702
Plan du 23/11/2007	-	262
Plan du 22/01/2008	-	83
Plan du 12/11/2008	(0)	218
Plan du 23/11/2009	6	200
Plan du 06/04/2012	122	(90)
Plan du 20/07/2007	2	(4)
Plan du 18/07/2008	8	(24)
Plan du 21/08/2009	(0)	(0)
Plan du 05/11/2009	2	(4)
Plan du 20/12/2012	249	-
Charges options de souscription d'action	389	1 343

21.2 Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

L'ensemble des plans de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises accordés par le Groupe à certains salariés sont arrivés à échéance au cours de l'exercice 2013.

21.2.1 Evolution des plans de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

Les caractéristiques des différents plans ouverts par le Groupe et les mouvements sur la période sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	21/06/2005	09/09/2005	22/01/2008
Date d'attribution	21/06/2005	09/09/2005	05/12/2005
Date de libération	27/02/2008	09/05/2007	05/12/2008
Date d'expiration	27/06/2013	09/09/2013	05/12/2013
Prix d'exercice ajusté	0,79	2,34	2,34
Nombre d'option initial ajusté	70 154	168 368	439 629
Bons en circulation au 31/12/2012	4 116	4 958	185 954
<i>Dont bons exerçables</i>	<i>4 116</i>	<i>4 958</i>	<i>185 954</i>
Bons attribués	-	-	-
Bons annulés	-	-	-
Bons exercés	(4 116)	(4 958)	(185 954)
Bons expirés	-	-	-
Bons en circulation au 31/12/2013	-	-	-
<i>Dont Bons exerçables</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

21.3 Plans d'attribution d'actions gratuites

Le 20 décembre 2012, le conseil d'administration du Groupe a validé l'attribution du plan d'attribution d'actions gratuites suivant :

	20/12/2012
Date d'attribution	20/12/2012
Date de libération	20/12/2014
Durée de vie initiale	2 ans
Durée de vie résiduelle	1 an
Prix d'exercice	N/A
Nombre d'actions initial	711 000

La juste valeur unitaire des actions attribuées est la suivante :

	20/12/2012
Cours de valorisation (en €)	3,01*
Distribution de dividendes	-
Juste valeur unitaire au 31/12/2013 (en €)	3,01
Charge 2012 (en K€)	-
Charge 2013 (en K€)	(1 102)

* Cours à la date d'attribution

Note 22. PROVISIONS

22.1 Variation des provisions

En milliers d'euros	31/12/2012	Dotations	Utilisations	Reprises	Désactualisation	Var. Périmètre	31/12/2013
Provisions pour avantages au personnel	425	132	-	-	7	-	564
Provisions pour risques et charges	8 760	6 041	(6 513)	(3 210)	-	-	5 077
Provisions	9 184	6 173	(6 513)	(3 210)	7	-	5 641

Les flux de dotations, utilisations, reprises et désactualisation présentés ci-dessus sont ventilés de la façon suivante dans le compte de résultat :

En milliers d'euros	Dotations nettes
Charges de personnel	132
Autres produits et charges opérationnels	(3 682)
Autres produits et charges financiers	7
Total	(3 543)

22.2 Provisions pour avantages au personnel

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer l'engagement existant au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

- taux d'actualisation de 3,17 % (inflation incluse) ;
- taux d'inflation de 2 % ;
- départ à la retraite à l'initiative du salarié ;
- taux de mobilité du personnel variable selon l'âge ;
- Table de mortalité INSEE TD 2009-2011.

Au 31 décembre 2013, les écarts actuariels cumulés comptabilisés dans les capitaux propres s'élèvent à 61 milliers d'euros. Aucun écart actuariel n'a été comptabilisé en capitaux propres au titre de l'exercice.

22.3 Provisions pour risques et charges

Les provisions constituées au 31 décembre 2013 sont liées principalement à :

- des litiges en cours pour 2 189 milliers d'euros (2 233 milliers d'euros au 31 décembre 2012) ;
- des départs prévus de salariés pour 7 milliers d'euros (322 milliers d'euros au 31 décembre 2012) ;
- l'estimation des obligations du Groupe en termes de certificats d'économie d'énergie et de garanties d'origines relatifs à la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 pour 1 433 milliers d'euros. Cette provision a été enregistrée conformément au règlement de l'ANC 2012-04 que la Société a choisi d'appliquer par anticipation selon les modalités permises par ce texte (3 955 milliers d'euros au 31 décembre 2012) ;
- Des risques divers pour 1 448 milliers d'euros (2 042 milliers d'euros en 2012) dont un risque fiscal de 203 milliers d'euros faisant suite à une vérification opérée sur les exercices 2010 et 2011 de l'entité Poweo.

22.4 Part courante et non courante des provisions

La répartition entre la part courante et la part non courante des provisions se détaille comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2013			31/12/2012		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Provisions pour avantages au personnel	-	564	564	-	425	425
Provisions pour risques et charges	5 077	-	5 077	8 760	-	8 760
Provisions	5 077	564	5 641	8 760	425	9 184

Note 23. CONTRATS DE LOCATIONS-FINANCEMENT

La valeur nette comptable des immobilisations en location-financement est ventilée entre les différentes catégories d'immobilisations en fonction de leur nature. Les contrats de location-financement du Groupe résultent d'une cession bail de ses systèmes d'information intégrés de gestion et de crédit-bail sur matériel de bureau et informatique.

Les contrats de location-financement ont une durée allant de 3 à 5 ans et prévoient la reprise de la propriété des biens par le Groupe à l'issue de la période de financement.

Le détail des paiements minimaux futurs au titre de ces contrats se présentent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Total	Échéances		
	31/12/2013	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans
Paiements minimaux	149	56	94	-
Charges financières	(28)	(11)	(17)	-
Valeur actualisée des paiements minimaux	121	45	77	-

Note 24. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Dettes fournisseurs	52 422	57 736
Factures non parvenues	51 747	45 824
Fournisseurs et comptes rattachés	104 169	103 560

Note 25. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les éléments constitutifs des autres passifs courants sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Dettes sociales et fiscales	67 577	78 603
Produits constatés d'avance	7 305	7 307
Autres dettes	19 890	19 410
Autres passifs courants	94 773	105 320

Les autres dettes sont essentiellement composées de l'excédent net perçu par le Groupe dans le cadre du mécanisme de compensation TARTAM, lequel est en cours de régularisation.

Les produits constatés d'avance résultent principalement du contrat de prestation de service avec ERDF.

Note 26. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les clients et comptes rattachés, la trésorerie et équivalent de trésorerie ainsi que les fournisseurs et comptes rattachés entrent dans le champ d'application de la norme IAS39 et sont présentés dans ces tableaux mais apparaissent sur des lignes distinctes de l'état de situation financière.

26.1 Actifs financiers hors instruments financiers dérivés

26.1.1 Actifs financiers par catégories

Les différentes catégories d'actifs financiers hors instruments financiers dérivés réparties entre part courante et non courante se présentent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013			31/12/2012		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	-	661	661	-	932	932
Prêts et créances au coût amorti (hors clients)	5 404	4 256	9 659	4 457	3 230	7 688
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	848	848	5	854	860
Autres actifs financiers	5 404	5 764	11 168	4 463	5 017	9 480
Clients et comptes rattachés	126 255	-	126 255	124 868	-	124 868
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 428	-	30 428	58 271	-	58 271
Actifs financiers	162 086	5 764	167 850	187 602	5 017	192 619

26.1.2 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente du Groupe sont principalement composés de titres de participation dans des sociétés non consolidées pour 661 milliers d'euros. La variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Juste valeur
Au 31 décembre 2011	2 079
Acquisitions	209
Cessions - valeur comptable hors variation de juste valeur en capitaux propres	(371)
Cessions - variation de juste valeur en capitaux propres décomptabilisé	-
Variations de juste valeur enregistrée en capitaux propres	-
Variations de juste valeur enregistrée en résultat	(985)
Variation de périmètre	-
Autres	-
Au 31 décembre 2012	932
Acquisitions	-
Cessions - valeur comptable hors variation de juste valeur en capitaux propres	-
Cessions - variation de juste valeur en capitaux propres décomptabilisé	-
Variations de juste valeur enregistrée en capitaux propres	-
Variations de juste valeur enregistrée en résultat	(271)
Variation de périmètre	-
Autres	-
Au 31 décembre 2013	661

Sur l'exercice, l'examen de la valeur des différents titres disponibles à la vente a amené le Groupe à comptabiliser une perte de valeur de 271 milliers d'euros. Cette perte de valeur est enregistrée sur la ligne « Pertes de valeur sur actifs non courants » au compte de résultat.

En 2012, le Groupe avait renforcé sa participation dans les sociétés Weole et Ijenko et cédé sa participation résiduelle dans la société Pyrénées Hydro.

26.1.3 Prêts et créances au coût amorti (hors clients)

Le détail des prêts et créances au coût amorti se présente ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013			31/12/2012		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Dépôts de garantie	5 404	4 019	9 423	4 457	2 942	7 399
Prêts aux sociétés non intégrées	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	236	236	-	288	288
Prêts et créances au coût amorti	5 404	4 256	9 659	4 457	3 230	7 688

Les dépôts de garantie concernent principalement des dépôts de marges effectués en trésorerie auprès de certaines contreparties sur le négoce d'énergie pour couvrir les variations de juste valeur des achats et ventes à terme d'énergie.

Aucune perte de valeur n'était comprise dans les montants des prêts et créances au coût amorti au 31 décembre 2012 et le Groupe n'a constaté aucune perte de valeur sur les prêts et créances au coût amorti au 31 décembre 2013. La valeur nette comptable des prêts et créances au coût amorti constitue une évaluation appropriée de leur juste valeur.

Les produits d'intérêts comptabilisés en « Coût de l'endettement financier net » au compte de résultat en 2013 s'élèvent à 119 milliers d'euros contre 196 milliers d'euros en 2012.

26.1.4 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013			31/12/2012		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Actifs financiers de trading	-	848	848	-	854	854
Actifs financiers sur option	-	-	-	5	-	5
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	848	848	5	854	860

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat correspondent essentiellement à des valeurs mobilières de placement nanties dans le cadre d'opérations de marchés ou de contrat d'approvisionnement et d'appels de marge.

26.1.5 Clients et comptes rattachés

Les dépréciations et pertes de valeurs comprises dans les clients et comptes rattachés s'élèvent à 18 737 milliers d'euros au 31 décembre 2013 (contre 18 521 milliers d'euros au 31 décembre 2012). La valeur comptable de ces actifs financiers est une évaluation appropriée de leur juste valeur. Les clients et comptes rattachés ainsi que les dépréciations afférentes sont présentés dans la note 17 « Clients et comptes rattachés ».

26.1.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 30 428 milliers d'euros au 31 décembre 2013 contre 58 271 milliers d'euros au 31 décembre 2012. Le résultat enregistré sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie en 2013 s'élève à 460 milliers d'euros et est enregistré en « Coût de l'endettement financier net » au compte de résultat.

26.2 Passifs financiers hors instruments financiers dérivés

26.2.1 Passifs financiers par catégorie

Les différentes catégories de passifs financiers réparties entre part courante et non courante se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2013			31/12/2012		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Passifs financiers évalués au coût amorti	2 679	324	3 003	49 163	127	49 290
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	2 679	324	3 003	49 163	127	49 290
Fournisseurs et comptes rattachés	104 169	-	104 169	103 560	-	103 560
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers	106 847	324	107 171	152 723	127	152 851

26.2.2 Passifs financiers évalués au coût amorti (hors fournisseurs)

Le détail des passifs financiers évalués au coût amorti est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2013			31/12/2012		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Emprunts sur location-financement	47	74	121	749	28	778
Tirages sur facilités de crédit	46	-	46	46	46	91
Dépôts de garantie	417	-	417	397	-	397
Autres emprunts et dettes assimilées	2 169	250	2 419	47 971	53	48 024
Passifs financiers évalués au coût amorti	2 679	324	3 003	49 163	127	49 290

En 2012, les autres emprunts et dettes assimilées étaient principalement composés du solde à verser au groupe Verbund concernant l'acquisition de la participation dans la société Poweo dont l'échéance était fixée au 1^{er} juillet 2013 pour un montant de 18 millions d'euros et d'avances en comptes courants auprès d'actionnaires de référence du Groupe pour un montant total de 31 millions d'euros. Ces dettes ont été remboursées au cours du second semestre 2013.

Les charges d'intérêts relatives aux dettes financières s'élevaient à 2 107 milliers d'euros en 2013 (contre 4 287 milliers d'euros en 2012) et sont comptabilisées au compte de résultat en « Coût de l'endettement financier net ».

La juste valeur des passifs financiers évalués au coût amorti s'établit comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013		31/12/2012	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Passifs financiers évalués au coût amorti	3 045	3 003	51 720	49 290

L'échéancier des passifs financiers évalués au coût amorti est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013				31/12/2012			
	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	Total	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts sur location-financement	47	74	-	121	749	28	-	778
Tirages sur facilités de crédit	46	-	-	46	46	46	-	91
Dépôts de garantie	417	-	-	417	397	-	-	397
Autres emprunts et dettes assimilées	2 169	250	-	2 419	47 971	53	-	48 024
Passifs financiers évalués au coût amorti	2 679	324	-	3 003	49 163	127	-	49 290

26.2.3 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés sont présentés dans la note 24 « Fournisseurs et comptes rattachés ». La valeur comptable de ces passifs financiers constitue une évaluation appropriée de leur juste valeur.

26.3 Endettement financier net

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013			31/12/2012		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Dettes financières	2 679	324	3 003	49 163	127	49 290
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	848	848	5	854	860
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 428	-	30 428	58 271	-	58 271
Trésorerie active	30 428	848	31 275	58 276	854	59 131
Endettement financier net	(27 749)	(523)	(28 272)	(9 113)	(727)	(9 840)

La variation de l'endettement financier net s'explique par la trésorerie dégagée par l'activité du Groupe sur l'exercice. La diminution des dettes financières et de la trésorerie correspond au remboursement des avances actionnaires et au paiement du solde de l'acquisition de la participation dans Poweo tel que décrit dans la note 26.2.2 « Passifs financiers évalués au coût amorti ».

26.4 Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

26.4.1 Instruments financiers dérivés par catégories

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013			31/12/2012		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Juste valeur positive des dérivés trading	4 475	9 252	13 727	1 992	-	1 992
Juste valeur positive des dérivés couverture	2 121	368	2 489	1 296	33	1 329
Juste valeur positive des dérivés	6 596	9 620	16 216	3 288	33	3 321
Juste valeur négative des dérivés trading	(11 683)	(3 988)	(15 671)	(2 899)	-	(2 899)
Juste valeur négative des dérivés couverture	(4 196)	(3 848)	(8 044)	(7 950)	(2 008)	(9 957)
Juste valeur négative des dérivés	(15 878)	(7 836)	(23 715)	(10 848)	(2 008)	(12 856)
Juste valeur nette des dérivés	(9 283)	1 784	(7 498)	(7 561)	(1 975)	(9 535)

26.4.2 Instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture

La juste valeur des instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture comptabilisés dans l'état de situation financière se détaille ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Juste valeur positive des dérivés trading	13 727	1 992
Juste valeur négative des dérivés trading	(15 671)	(2 899)
Juste valeur nette des dérivés trading	(1 944)	(907)

Les instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture du Groupe correspondent à des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction.

Les variations de juste valeur des dérivés non qualifiés de couverture sont enregistrées au compte de résultat dans le poste « Marge sur l'activité d'Energy Management ».

Les échéances des montants et volumes notionnels des instruments financiers dérivés non qualifiés de couverture sont les suivantes :

<i>Notionnels en GWh</i> <i>Nominaux en milliers d'euros</i>	31/12/2013					
	Notionnels			Montants		
	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans
Achats fermes d'énergie	(8 295)	(4 075)	(14)	(276 340)	(154 696)	(1 192)
Ventes fermes d'énergie	9 712	3 306	-	313 499	93 209	-
Achats optionnels d'énergie	-	-	-	-	-	-
Total dérivés de trading	1 416	(768)	(14)	37 159	(61 486)	(1 192)

<i>Notionnels en GWh</i> <i>Montants en milliers d'euros</i>	31/12/2012					
	Notionnels			Montants		
	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans
Achats fermes d'énergie	(650)	(451)	(77)	(30 145)	(25 769)	(6 455)
Ventes fermes d'énergie	329	0	-	18 864	8	-
Achats optionnels d'énergie	-	-	-	-	-	-
Total dérivés de trading	(321)	(451)	(77)	(11 281)	(25 761)	(6 455)

26.4.3 Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

La juste valeur des instruments financiers dérivés qualifiés de couverture comptabilisés dans l'état de situation financière se détaille ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Juste valeur positive des dérivés couverture	2 489	1 329
Juste valeur négative des dérivés couverture	(8 044)	(9 957)
Juste valeur nette des dérivés couverture	(5 554)	(8 628)

La comptabilité de couverture est appliquée en conformité avec les principes de la norme IAS 39 et concerne des dérivés sur matières premières en couverture de flux de trésorerie futurs.

L'impact des variations de juste valeur comptabilisées dans les capitaux propres du Groupe est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Juste valeur nette des dérivés couverture à l'ouverture	(8 628)	(15 116)
Variations de juste valeur en capitaux propres	(3 580)	(8 665)
Variations de juste valeur en résultat - recyclage	6 654	13 672
Variations de juste valeur en résultat - inefficacité	-	-
Autres variations	-	1 481
Juste valeur nette des dérivés couverture à la clôture	(5 554)	(8 628)

Les variations de juste valeur en capitaux propres comprennent les variations de juste valeur des dérivés de couverture qui étaient valorisés à la clôture précédente et qui sont non échus en fin d'exercice ainsi que la juste valeur des dérivés de couverture souscrits durant l'exercice.

Les variations de juste valeur en résultat pour la part recyclage correspondent à la juste valeur des dérivés de couverture qui étaient valorisés à la clôture précédente et qui sont échus au cours de l'exercice. L'impact total des dérivés de couverture sur le compte de résultat, c'est-à-dire y compris les dérivés souscrits et échus au cours du même exercice, est une charge de 81 786 milliers d'euros (contre une charge de 121 376 milliers d'euros en 2012).

Les couvertures de flux de trésorerie par période s'analysent comme suit :

<i>Notionnels en GWh</i> <i>Nominaux en milliers d'euros</i>	31/12/2013					
	Notionnels			Montants		
	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans
Achats fermes d'énergie	(1 513)	(1 862)	-	(79 612)	(85 829)	-
Ventes fermes d'énergie	254	85	-	11 877	3 236	-
Achats optionnels d'énergie	(12)	-	-	(751)	-	-
Total dérivés de couverture	(1 270)	(1 777)	-	(68 487)	(82 593)	-

<i>Notionnels en GWh</i> <i>Montants en milliers d'euros</i>	31/12/2012					
	Notionnels			Montants		
	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans
Achats fermes d'énergie	(1 079)	(482)	-	(60 564)	(25 124)	-
Ventes fermes d'énergie	251	-	-	12 675	-	-
Achats optionnels d'énergie	(202)	(12)	-	(12 556)	(751)	-
Total dérivés de couverture	(1 031)	(493)	-	(60 445)	(25 875)	-

26.5 Juste valeur des actifs et passifs financiers par niveau

26.5.1 Actifs financiers

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se répartissent de la manière suivante entre les différents niveaux de juste valeur :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013				31/12/2012			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	661	661	-	-	932	932
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	848	-	-	848	860	-	-	860
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 428	-	-	30 428	58 271	-	-	58 271
Dérivés de couverture	-	2 489	-	2 489	-	1 227	103	1 329
Dérivés de trading	-	4 962	8 764	13 727	-	1 992	-	1 992
Actifs financiers à la juste valeur	31 275	7 452	9 425	48 152	59 131	3 218	1 035	63 384

Le Groupe a classé les justes valeurs des actifs et passifs financiers entre les niveaux 1, 2 et 3 selon les critères exposés dans la note 1.5.6.3.4 « Evaluation de la juste valeur des dérivés ».

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont composés de titres non cotés dont l'évaluation est basée sur les dernières opérations de marché comparables observées et sont considérés être de niveau 3.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat / trésorerie et équivalent de trésorerie

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont considérés de niveau 1 car le Groupe dispose pour ces actifs financiers de valeurs liquidatives régulières.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers présentés en niveau 2 sont évalués au moyen de modèles fréquemment employés dans les activités d'énergie et reposent sur des paramètres de marché observables directement ou indirectement.

Les instruments financiers dérivés présentés en niveau 3 intègrent des paramètres non observables et leur évaluation à la juste valeur a nécessité un recours à des hypothèses internes.

Les méthodes et les hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur la juste valeur estimée de ces instruments financiers. L'impact de la modification de ces hypothèses dans le cadre d'un scénario le plus défavorable et d'un scénario le plus favorable est présenté pour chaque instrument financier de niveau 3 dans la note 26.5.3 « Variation des justes valeurs de niveau 3 ».

26.5.2 Passifs financiers

Les passifs financiers évalués à la juste valeur se répartissent de la manière suivante entre les différents niveaux de juste valeur :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013				31/12/2012			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de couverture	-	7 958	85	8 044	-	7 813	2 145	9 957
Dérivés de trading	-	12 666	3 006	15 672	-	1 152	1 746	2 899
Passifs financiers à la juste valeur	-	20 624	3 091	23 715	-	8 965	3 891	12 856

Le classement par niveau des instruments financiers dérivés est précisé ci-dessus (note 26.5.1).

26.5.3 Variation des justes valeurs de niveau 3

Au 31 décembre 2013, la variation sur l'exercice de la juste valeur des actifs et passifs financiers considérés être de niveau 3 s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2012	Var. par résultat	Var. par capitaux propres	Acquisitions	Cessions	Transferts	31/12/2013
Actifs financiers disponibles à la vente	932	(271)	-	-	-	-	661
Dérivés de couverture	103	-	(103)	-	-	-	-
Dérivés de trading	-	8 764	-	-	-	-	8 764
Actifs financiers juste valeur niveau 3	1 035	8 493	(103)	-	-	-	9 425
Dérivés de couverture	2 145	-	(2 059)	-	-	-	85
Dérivés de trading	1 746	1 260	-	-	-	-	3 006
Passifs financiers juste valeur niveau 3	3 891	1 260	(2 059)	-	-	-	3 091

La variation par résultat des actifs financiers qualifiés de juste valeur de niveau 3 correspond principalement à la mise au marché d'un contrat d'approvisionnement long terme en gaz suite à des pratiques de règlement net en 2013. Ce contrat d'approvisionnement était exclu du champ d'application de la norme IAS 39 en 2012.

Au 31 décembre 2013, les actifs financiers de niveau 3 comprennent principalement un contrat d'approvisionnement en gaz, dont la juste valeur est calculée sur la base d'un modèle optionnel interne, basé sur les paramètres observables et estimés suivants :

- Paramètres observables sur un marché : Prix de marché forward gaz-PEG nord, prix de marché forward des produits pétroliers et du gaz TTF ;
- Paramètres estimés en interne : Volatilité du gaz, volatilité du pétrole, corrélation gaz-pétrole, spread bid-ask de marché.

La valorisation de ce contrat d'approvisionnement en gaz retenue dans les comptes s'élève à 8,8 M€ au 31 décembre 2013. En modifiant les paramètres de calcul, cette valeur pourrait varier de 0 M€ dans le cadre du scénario le plus défavorable à 20,2 M€ pour le scénario le plus favorable.

Les passifs financiers de niveau 3 comprennent principalement un contrat d'approvisionnement en électricité, dont la juste valeur est calculée sur la base d'un modèle optionnel interne, basé sur les paramètres observables et estimés suivants :

- Paramètres observables sur un marché : Prix de marché forward électricité horizon marché, prix de marché forward garanties d'origine horizon marché ;
- Paramètres estimés en interne : Prix de marché forward électricité au-delà des horizons marché, prix de marché forward garanties d'origine au-delà des horizons marché, facteurs de forme production (estimés sur des données historiques), productions par centrales, prix de marché de la capacité, pertes en ligne, indices du coût de rachat de la production ainsi que des paramètres liés à l'option d'achat.

La valorisation de ce contrat d'approvisionnement en électricité s'élève à (3,0) M€ au 31 décembre 2013. En modifiant les paramètres de calcul, cette valeur pourrait varier de (4,3) M€ dans le cadre d'un scénario défavorable de baisse de 10% des prix de marché à (1,8) M€ pour un scénario favorable de hausse de 10% des prix de marché.

26.6 Compensation d'actifs et de passifs financiers

Le montant net des instruments financiers dérivés après prise en compte d'accords de compensation globale ou d'accords similaires, qu'ils soient ou non compensés selon le paragraphe 42 d'IAS 32, est présenté dans le tableau ci-après :

	Au 31/12/2013			
	Montant brut	Montant net présenté dans l'état de situation financière *	Autres accords de compensation **	Montant net total
<i>En milliers d'euros</i>				
Juste valeur positive des dérivés	16 216	16 216	(7 621)	8 595
Juste valeur négative des dérivés	(23 715)	(23 715)	10 521	(13 193)

* Il s'agit du montant net présenté dans l'état de situation financière après prise en compte des accords de compensations répondant aux critères énoncés au paragraphe 42 d'IAS 32

** Les autres accords de compensation comprennent les collatéraux et autres instruments de garanties, ainsi que les accords de compensation qui ne satisfont pas aux critères énoncés au paragraphe 42 d'IAS 32

	Au 31/12/2012			
	Montant brut	Montant net présenté dans l'état de situation financière *	Autres accords de compensation **	Montant net total
<i>En milliers d'euros</i>				
Juste valeur positive des dérivés	3 321	3 321	(1 902)	1 419
Juste valeur négative des dérivés	(12 856)	(12 856)	4 842	(8 014)

* Il s'agit du montant net présenté dans l'état de situation financière après prise en compte des accords de compensations répondant aux critères énoncés au paragraphe 42 d'IAS 32

** Les autres accords de compensation comprennent les collatéraux et autres instruments de garanties, ainsi que les accords de compensation qui ne satisfont pas aux critères énoncés au paragraphe 42 d'IAS 32

26.7 Risques de marché et gestion des risques

Les principaux facteurs de risques sont les suivants :

26.7.1 Risque de crédit

Le Groupe est amené à effectuer des transactions (ventes ou achats) avec de nombreuses contreparties pour un montant global important.

Concernant son activité de fourniture d'électricité et de gaz, le Groupe suit au quotidien l'encours clients et constate au besoin des dépréciations sur les créances qui présenteraient un risque de recouvrement trop faible. En particulier, les provisions pour dépréciation couvrent l'intégralité du risque de perte du Groupe en cas de non recouvrement des créances clients échues à plus d'un an. Au 31 décembre 2013, cette dépréciation des comptes clients représente 18 737 milliers d'euros (contre 18 521 milliers d'euros au 31 décembre 2012).

Concernant son activité de négoce d'énergie, le groupe traite avec des contreparties de premier rang sur le marché européen. Le risque de défaillance de telles contreparties est jugé comme non significatif par le Groupe. La ventilation de la juste valeur par type de contrepartie au 31 décembre 2013 est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Marché organisé avec chambre de compensation	(4 263)	(6 247)
Industriels de l'énergie	(3 276)	(3 530)
Banques et assimilées	40	241
Juste valeur nette des dérivés à la clôture	(7 499)	(9 535)

26.7.2 Risque de contrepartie

Il se définit comme l'ensemble des pertes que subirait le Groupe sur ses activités opérationnelles et sur les marchés si l'une de ces contreparties venait à faire défaut et n'exécutait pas de ce fait ses obligations contractuelles.

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie à travers l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

Dans le cas des instruments financiers à la juste valeur par résultat, ce risque correspond à la juste valeur positive. Lors de l'évaluation des instruments dérivés, le facteur risque de contrepartie est intégré dans la détermination de la juste valeur de ces dérivés.

26.7.3 Risque de liquidité

Le Groupe suit quotidiennement ses disponibilités en termes de liquidités et besoins de liquidités à courts et moyens termes pour s'assurer à tout moment d'avoir des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante et les investissements pour le développement du Groupe.

Le groupe dispose de facilités de crédit court terme consenties par ses partenaires bancaires.

26.7.4 Risque de marché

Direct Energie conclut des contrats d'achats et de ventes fermes d'énergie sur des marchés organisés ou avec des contreparties de gré à gré.

Ces instruments dérivés entrent dans la gestion et l'optimisation de l'approvisionnement des clients. Ces instruments sont sensibles à la variation des prix de marché des matières premières, qui a une volatilité importante.

Le Groupe revoit hebdomadairement son portefeuille d'instruments dérivés afin de suivre plus particulièrement les risques liés au marché. L'effet sur le compte de résultat et les réserves d'instruments financiers du Groupe dans le cas d'un choc uniforme sur l'ensemble des cours à terme est présenté dans le tableau suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	Variation des prix	31/12/2013		31/12/2012	
		Résultat	Réserves	Résultat	Réserves
Achats/ventes à terme d'électricité - couverture	+5€/MWh	-	15 066	-	7 604
Achats/ventes à terme d'électricité - trading		3 058	-	288	-
Sensibilité achats/ventes électricité		3 058	15 066	288	7 604
Achats/ventes à terme de gaz - couverture	-10% gaz	-	-	-	-
Achats/ventes à terme de gaz - trading	+10% oil	(2 239)	-	1 756	-
Sensibilité achats/ventes gaz		(2 239)	-	1 756	-
Sensibilité achats/ventes électricité et gaz		819	15 066	2 044	7 604

Note 27. ACTIFS CLASSES COMME DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Aucun actif classé comme détenu à la vente n'a été constaté sur l'exercice :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-
Passifs liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente	-	-
Actifs nets classés comme détenus en vue de la vente	-	-
<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net des activités abandonnées	-	531

Note 28. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

28.1 Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels retenus pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base du reporting interne utilisé par le Conseil d'Administration du Groupe afin de permettre l'allocation des ressources aux différents secteurs et l'évaluation de leurs performances. Le Conseil d'Administration est le « principal décideur opérationnel » au sens d'IFRS 8.

Les informations sectorielles comparatives au titre de l'exercice 2013 sont présentées selon le même découpage.

Les secteurs retenus par le Groupe sont les suivants :

- « Commerce » qui correspond à l'activité de fourniture d'énergie aux consommateurs finaux ;
- « Production » qui désigne les filiales du Groupe en charge des projets de développement de centrale de production d'électricité ;
- « Autres secteurs » qui regroupe les autres participations du Groupe, notamment dans des entreprises locales de distribution.

28.2 Indicateurs sectoriels

Les données sectorielles s'entendent avant éliminations inter-secteurs.

<i>En milliers d'euros</i>	Au 31/12/2013				
	Commerce	Production	Autres	Eliminations	Total
Eléments du compte de résultat					
Produits des activités ordinaires	764 325	1 632	189	(2 837)	763 309
<i>dont produits externes</i>	763 125	-	184	-	763 309
<i>dont produits inter-secteurs</i>	1 200	1 632	5	(2 837)	-
Marge Brute	112 334	-	184	-	112 518
EBITDA	40 201	(311)	(64)	-	39 826
Autres informations					
Amortissements	(26 552)	-	-	-	(26 552)
Pertes de valeur	(267)	-	-	-	(267)
Actifs sectoriels	262 403	4 002	5 180	-	271 585
Investissements	12 809	2 171	-	-	14 980
Au 31/12/2012					
<i>En milliers d'euros</i>	Commerce	Production	Autres	Eliminations	Total
Eléments du compte de résultat					
Produits des activités ordinaires	590 871	93	245	(488)	590 722
<i>dont produits externes</i>	590 383	93	245	-	590 722
<i>dont produits inter-secteurs</i>	488	-	-	(488)	-
Marge Brute	102 239	93	237	-	102 570
EBITDA	24 313	(98)	293	-	24 507
Autres informations					
Amortissements	(30 863)	-	(0)	-	(30 863)
Pertes de valeur	(985)	297	-	-	(688)
Actifs sectoriels	307 614	9 591	(8 766)	-	308 439
Investissements	7 100	3 133	-	-	10 233

28.3 Réconciliation de l'EBITDA avec le Résultat opérationnel courant

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
EBITDA	39 826	24 507
(+) Amortissements	(26 552)	(30 863)
(+) Paiements fondés sur des actions	(1 491)	1 393
Résultat opérationnel courant	11 783	(4 964)

L'EBITDA correspond au principal indicateur suivi par le Conseil d'Administration du Groupe pour évaluer les performances des secteurs. Il correspond à un EBITDA n'intégrant pas les éléments non récurrents et non liés aux activités opérationnelles du Groupe mais intègre certaines provisions inhérentes à ces activités. En particuliers, l'EBITDA suivi par le principal décideur opérationnel n'intègre pas les produits et charges liés aux variations de périmètre mais comprend les provisions pour dépréciation des créances clients.

Note 29. ENGAGEMENTS HORS BILAN

29.1 Cautions et nantissements

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Garanties Bancaires sur contrats énergie forward	4 000	4 000	-	-
Garanties Bancaires sur contrats énergie long terme	37 173	37 173	-	-
Garanties Bancaires sur bail immobilier	813	-	813	-
Garanties Bancaires liées au réseau	5 913	5 913	-	-
Autres garanties bancaires	-	-	-	-
Total	47 899	47 086	813	-

Les garanties bancaires sur contrats énergie forward représentent des garanties émises envers les contreparties financières du Groupe sur les achats et ventes à terme d'électricité.

Les garanties bancaires sur contrats énergie long terme représentent des garanties émises envers les contreparties industrielles du Groupe concernant les contrats long-terme mis en place et qui couvrent principalement des garanties de paiements.

Les garanties bancaires liées au réseau correspondent aux cautions émises envers les responsables des réseaux de transport et de distribution d'énergie, pour couvrir le risque de défaut du Groupe en tant qu'acteur sur les réseaux français.

Certaines de ces garanties bancaires sont contre garanties par certains actionnaires pour un montant total de 8,5 millions d'euros au 31 décembre 2013. D'autres font l'objet de dépôts nantis par le Groupe pour un montant total de 0,8 millions d'euros au 31 décembre 2013.

29.2 Engagements d'achats et de ventes d'énergie dans le cadre de l'activité normale

Dans le cadre de son activité normale, le Groupe a souscrit des contrats fermes ou optionnels d'achats à terme et de vente à terme d'énergie afin d'ajuster ses approvisionnements et couvrir les consommations de ses clients. L'analyse a conduit à exclure certains contrats du champ d'application de la norme IAS 39. Les échéances des montants et volumes notionnels de ces contrats exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sont les suivantes :

<i>Notionnels en GWh</i>	31/12/2013					
	Notionnels			Montants		
	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans
<i>Nominaux en milliers d'euros</i>						
Achats fermes d'énergie	(2 038)	(1 022)	-	(55 689)	(27 700)	-
Ventes fermes d'énergie	10	-	-	274	-	-
Total dérivés de couverture	(2 028)	(1 022)	-	(55 414)	(27 700)	-

<i>Notionnels en GWh</i>	31/12/2012					
	Notionnels			Montants		
	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans
<i>Montants en milliers d'euros</i>						
Achats fermes d'énergie	(840)	(515)	-	(23 546)	(13 836)	-
Ventes fermes d'énergie	2 322	1 208	-	62 407	31 693	-
Total dérivés de couverture	1 482	693	-	38 860	17 857	-

Par ailleurs, le Groupe a pris des engagements pour l'année 2014 dans le cadre de son activité de fournisseur via le mécanisme de l'Arenh.

29.3 Capacités de transit

Dans le cadre de son activité de fournisseur de gaz, le Groupe a pris des engagements sur des capacités de transit. Les échéances des montants concernant ces capacités de transit sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Engagements sur capacités de transit	107 485	8 408	33 697	65 380
Total	107 485	8 408	33 697	65 380

29.4 Contrats de location simple

Les contrats de location simples conclus par le Groupe en tant que preneur concernent essentiellement les locaux utilisés par les sociétés du Groupe.

Les paiements de locations et les revenus de sous-location comptabilisés au cours des exercices 2013 et 2012 se détaillent ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Paiements minimaux	(2 308)	(3 052)
Loyers conditionnels	-	-
Revenus de sous-location	853	370
Charges de la période	(1 455)	(2 681)

Les paiements minimaux futurs et les revenus de sous-location à effectuer ou recevoir en vertu de contrats de location simples non résiliables et de contrats de sous-location non résiliables sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Total	Échéances		
	31/12/2013	< à 1 an	1an à 5 ans	> 5 ans
Paiements minimaux futurs	(3 507)	(1 736)	(1 771)	-
Revenus de sous-location futurs	-	-	-	-
Total	(3 507)	(1 736)	(1 771)	-

Note 30. PARTIES LIEES

<i>En milliers d'euros</i>	Périmètre de consolidation		Autres parties liées		Total	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Ventes aux parties liées	262	1 386	-	48	262	1 434
Achats aux parties liées	-	(2 108)	(1 365)	(3 568)	(1 365)	(5 676)
Créances sur les parties liées	220	119	-	27	220	145
Dettes sur les parties liées	(62)	-	-	(30 048)	(62)	(30 048)

30.1 Transactions avec les entreprises du périmètre de consolidation

Les transactions avec les entreprises du périmètre de consolidation concernent les transactions avec les entreprises associées. Elles sont principalement composées d'achats et ventes d'énergie ou de prestations de service.

30.2 Transactions avec les autres parties liées

Les transactions avec les autres parties liées au 31 décembre 2013 sont principalement composées de transactions avec les sociétés actionnaires de Direct Energie et notamment les intérêts sur avances en compte courant.

Note 31. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants du Groupe sont le Président directeur général et les directeurs généraux délégués.

Pour l'année 2013, la rémunération globale des dirigeants s'est élevée à 1 060 milliers d'euros à laquelle s'ajoutent 14 milliers d'euros d'avantages en nature. En 2012, la rémunération des dirigeants s'élevait à 1 325 milliers d'euros.

Aucun crédit ou avance n'a été alloué aux membres des organes d'administration en 2012 et 2013.

Note 32. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013	31/12/2012
Contrôle légal	690	877
Autres diligences directement liées	7	31
Autres prestations	-	-
Honoraires des Commissaires aux comptes	697	908

Note 33. EVENEMENTS POST CLOTURE

Depuis le 31 décembre 2013, aucun événement significatif n'est à signaler.

Note 34. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Nom de l'entité	Adresse du siège social	% d'intérêts	% de contrôle	Méthode de consolidation
Direct Energie	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	100%	100%	Société mère
Direct Energie Génération	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	100%	100%	IG
Yfrégie	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	100%	100%	IG
Hambrégie	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	100%	100%	IG
Compagnie Electrique de Bretagne	Route du Moulin 38570 Tencin	60%	60%	IG
Direct Energie Concessions	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	100%	100%	IG
OSSAU	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	50%	50%	IG
SOPHYE LACMORT	Route du Moulin 38570 Tencin	50%	50%	IG
Direct Energie Distribution	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	100%	100%	IG
EBM Réseau de Distribution	26 rue du Rhône 68300 Saint Louis	20%	20%	ME
Gascogne Energies Services	62 rue de Sarron 40801 Aire sur l'Adour	20%	20%	ME
Direct Energie EBM Entreprises	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	50%	50%	IG
Direct Energie 2	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	100%	100%	IG
Poweo Entreprises	2 bis rue Louis Armand 75015 Paris	100%	100%	IG
Direct Energie Belgium	Avenue Louise 149/24 1050 Bruxelles	100%	100%	IG